



CODE-Africa

Conseil pour le
développement de
l'Afrique

CONSEIL SCIENTIFIQUE AUX GOUVERNEMENTS

SERIE 1

*Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques
en Afrique de l'Ouest et du Centre : focus sur l'employabilité des
jeunes et l'entrepreneuriat féminin*

CAS DU MALI



BÉNIN



BURKINA FASO



CAMEROUN



MALI



SÉNÉGAL



TOGO



IDRC | CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international



Québec

Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture



International Network
for Government
Science Advice

Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et du Centre : focus sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin

CAS DU MALI

Pays participants

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Sénégal et Togo

Chercheur Principal

Prof. Madiagne DIALLO

CESE Sénégal, Expert en Aide à la Décision, Optimisation et Conseil Scientifique

Expert du Mali

Mr. Amadou GNAGNA KONATE

Administration

Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

Comité Scientifique : **Prof. Oumar SOCK**, ANSTS (Sénégal)

Portage

Académie des Sciences du Mali (ASM)

Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) du Mali

STRUCTURES COLLABORATRICES

| | |
|---------------------------|--|
| CESC Mali | Conseil Economique Social et Culturel du Mali |
| ASM | Académie des Sciences du Mali |
| MEFP | Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle |
| APEJ | Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeunes |
| DNE | Direction Nationale de l'Emploi |
| DNFP | Direction Nationale de la formation Professionnelle |
| ONEF | Observatoire pour l'Emploi et la Formation Professionnelle |
| PROCEJ | Projet de développement des Compétences pour l'Emploi des Jeunes |
| MCIFI | Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Investissements |
| DNPME | Direction Nationale des PME |
| API | Agence pour la Promotion des Investissements |
| MPFEF | Ministère Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille |
| FAFE | Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant |
| Projet Karité | Projet Karité |
| MESRS | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique |
| IER | Institut d'Economie Rurale |
| AFSM | Association des Femmes Scientifiques du Mali |
| ONU FEMMES | ONU Femmes |
| FACEJ/Swisscontact | Fonds d'Appui à la Création d'emploi par les jeunes / SWISSCONTACT |
| SAF | SASAKAWA Africa Association |
| CC/UEMOA | Cadre de Concertation des Ministres en charge EFP de l'espace UEMOA |
| SOROYIRIWASO | SOROWASO (Institution de micro Finance pour les femmes) |
| CSP | Centre du Secteur Privé |
| CPEA | Cellule de Promotion Entreprenariat Agricole (CPEA) |

TABLE DES MATIERES

STRUCTURES COLLABORATRICES 2

TABLE DES MATIERES 3

RESUME EXECUTIF..... 4

LISTE DES ABREVIATIONS 7

LISTE DES TABLEAUX 9

LISTE DES FIGURES..... 10

INTRODUCTION..... 11

A. SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES JEUNES ET DES FEMMES 15

 A.1. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU PAYS..... 15

B. ORIENTATION DE LA POLITIQUE OU STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE D’EMPLOI DES JEUNES 32

 B.1. ORIENTATION DES POLITIQUES/STRATEGIES NATIONALES EN MATIERE D’EMPLOI DES JEUNES 32

 B.2. L’EMPLOI ET LA FONCTION PUBLIQUE 36

 B.3. QUELQUES EXPERIENCES DE PROGRAMMES DE CREATION D’EMPLOIS-JEUNES 37

 RESULTATS ATTENDUS..... 46

 INDICATEURS 46

C. ORIENTATION DE LA POLITIQUE OU STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE DE CREATION D’ENTREPRISES POUR LES FEMMES 51

 C.1. LES STRATEGIES ET POLITIQUES DE PROMOTION DE LA FEMME..... 51

 C.2. LES TYPES DE MESURES MISE EN PLACE POUR LA PROMOTION DES FEMMES ENTREPRENEURES..... 53

 C.3. LES EXPERIENCES DE SOUTIEN A L’ENTREPRENARIAT FEMININ 53

D. LES NICHES CONCRETES ET LES MECANISMES DE CREATION D’EMPLOIS POUR JEUNES ET/OU DE CREATION D’ENTREPRISES POUR FEMMES 57

DOCUMENTS PRINCIPAUX CONSULTES 60

RESUME EXECUTIF

L'initiative du Conseil Economique, Social et Environnemental du Sénégal (CESE) et de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), en collaboration avec le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada et les Fonds de Recherche du Québec (FRQ) à mettre en œuvre le présent projet de recherche emboîte le pas afin d'apporter sa contribution dans l'engagement des chefs d'Etats membres des Nations Unies à l'atteinte de l'agenda 2030, celui de parvenir d'ici à 2030 au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale ». Cette initiative présente toute la mesure et l'importance que les objectifs mondiaux donnent à la thématique relative à l'employabilité des jeunes et des femmes.

En effet, l'année 2015 marque la fin des OMD, mais le monde et les gouvernements doivent continuer à travailler pour les atteindre réellement et doivent s'attaquer à de nouveaux enjeux. Par exemple, plus d'un million de personnes vivent encore dans la pauvreté et sont victimes d'inégalités, de traitements injustes et de discrimination¹.

Pour redéfinir les priorités jusqu'en 2030, l'ONU a mené une réflexion qui a abouti à ce qu'on appelle désormais les « Objectifs mondiaux » pour un développement durable » ou les « Objectifs mondiaux ». De manière plus spécifique, en raison de l'étrécissement de l'OMD 3, des thèmes importants comme, les inégalités économiques et la faible participation des femmes dans les structures décisionnelles politiques n'ont pas été abordés.

Par ailleurs, l'ampleur du chômage (plus de 200 millions de personnes en chômage) dans le monde principalement chez les jeunes continue de poser la problématique de l'emploi des jeunes dans nos pays à faible revenu.

Au Mali, bien que la question de l'emploi soit prise en charge dans la stratégie de développement économique et social contenue dans l'axe stratégique 2 du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) qui entre autres objectifs énonce en objectif stratégique 2.2. « **Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses** », il faut noter que chaque année, ce sont des centaines de milliers de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi qui pour la plupart sans qualifications requises, amenuisant ainsi leur chance de s'insérer professionnellement, socialement et économiquement.

Dans un contexte d'une croissance démographique soutenue, cette tendance risque de s'accroître si aucun changement majeur ne s'opère au cours des prochaines années.

La femme malienne est de nature entreprenante. Que ça soit nos mamans dans les champs ou potager aux villages ou celles qui excellent dans le petit commerce dans les marchés des

¹ PNUD 2016 présentation de ODD

grandes villes en passant par celles qui lancent des startups aujourd'hui dans le secteur des technologies. En dépit de leur courage exceptionnel à entreprendre, les activités économiques ne leurs profitent que très peu. Georges Monbiot dira que : « si la richesse était le résultat inévitable du travail intense et de l'entrepreneuriat, toutes les femmes en Afrique seraient des millionnaires » (<https://www.babelio.com/auteur/George-Monbiot/221260>). Pour dire combien les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts des braves femmes.

Devant ces problématiques d'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin, le Gouvernement du Mali a initié une série de mesures dont entre autres l'élaboration de la politique Nationale de l'emploi et la politique nationale du genre mais aussi, le renforcement du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ), le renforcement des capacités d'intervention de l'Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP), de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), le **Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE)**, le **Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE)**, etc...

Le Gouvernement appuie également les initiatives qui permettent de créer des emplois à travers le renforcement des compétences pour l'emploi et la capacité d'entreprendre. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, par la création des pépinières d'entreprises dans les secteurs d'activités porteurs de croissance et d'emploi, et par secteur d'activités, est mis en exergue dans les politiques publiques.

Malgré tous ces efforts, le défi demeure constant car les résultats obtenus comparés à l'ampleur du phénomène ne sont pas à hauteur de souhait. Le niveau de création d'emploi demeure très faible – moins de 50 000 créations d'emplois par an sur plus de 300 000 nouveaux chômeurs par an.

Les femmes également, en dépit de leur courage exceptionnel à entreprendre, sont les plus touchées par la pauvreté.

Sur la base des expériences, les niches suivantes ont été identifiées pour réduire le problème de chômage des jeunes. Il s'agit entre autres i) du développement des programmes de création de centres ruraux d'affaires, ii) de l'appui à la création des exploitations agricoles pour les jeunes, iii) du renforcement des programmes existants de créations d'entreprises pour les jeunes diplômés aussi bien par le secteur public que par les partenaires techniques et iv) de l'exploration des initiatives de politiques en matière d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin au niveau des collectivités décentralisées

Enfin, après analyse il ressort que les intervenants dans les deux thématiques étudiées sont très nombreux et ceci pose un problème de coordination. C'est pourquoi il est important pour la prise en compte des résultats de recherches dans la mise en œuvre des politiques publiques de parvenir à choisir parmi les options de mise en place d'une plateforme ou d'une structure

permettant de fluidifier le partage de connaissances et de projets de définition de politiques publiques entre les scientifiques et les gouvernements

- Faudrait-il créer une plateforme qui inclurait aussi bien le secteur public que privé (y compris les ONG et les agences de coopération internationales) rattaché à un niveau qui puisse permettre à toutes les structures gouvernementales œuvrant dans les thématiques de s'y retrouver aisément en même temps que le secteur privé ?
- Faudrait-il explorer un scénario dans lequel deux réseaux de coordinations (public d'une part et privé d'autre part) se retrouvent au niveau d'une structure de coordination avec un comité de pilotage composé de toutes les parties prenantes.
- Le dispositif de pilotage pourrait s'articuler autour de trois niveaux :
 - un niveau d'orientation stratégique,
 - un niveau de pilotage politique et technique, chargé également de la concertation avec les partenaires techniques et financiers, et
 - un secrétariat technique et de coordination



CODE-Africa

Conseil pour le
developement de
l'Afrique

LISTE DES ABREVIATIONS

| | | |
|---------|---|---|
| ANPE | : | Agence Nationale pour Promotion de l'Emploi |
| AGETIPE | : | Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi |
| AGR | : | Activités Génératrices de Revenus |
| AJA | : | Association Jeunesse Action |
| APEJ | : | Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes |
| ATGR | : | Agent Technique d'Agriculture et de Génie Rural |
| BT | : | Brevet de Technicien |
| BTP | : | Bâtiments & Travaux Publics |
| CAA | : | Centre Agricole d'Apprentissage |
| CAIJD | : | Cellule d'Appui à l'Insertion des Jeunes Diplômés |
| CAP | : | Certificat d'Aptitude Professionnelle |
| CAPA | : | Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole |
| CAR | : | Centre d'Animation Rural |
| CCC | : | Communication pour le Changement de Comportement |
| CDI | : | Contrat à Durée Indéterminée |
| CFA | : | Communauté Financière d'Afrique |
| CPEA | : | Cellule de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole |
| CREDD | : | Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable |
| CRP | : | Centre Rural de Prestation de services agricoles |
| CSP | : | Catégorie Socio Professionnelle |
| CTSP | : | Comité de Transition et de Salut du Peuple |
| DEF | : | Diplôme d'Etude Fondamentale |
| DNETP | : | Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel |
| DNSI | : | Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique |
| DRC | : | Direction Régionale du Commerce |
| DRGR | : | Direction Régionale du Génie Rural |
| EJOM | : | Emploi Jeune crée des Opportunités ici au Mali |
| ELIM | : | Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages |
| EMOP | : | Enquête Modulaire Permanent auprès des ménages |
| ENETP | : | Ecole Nationale d'Enseignement Technique et Professionnel |
| FAO | : | Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FARE | : | Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi |
| FIDA | : | Fonds International de Développement Agricole |
| FIER | : | Formation professionnelle Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux |
| FNEJ | : | Fonds National pour l'Emploi des Jeunes |
| FP | : | Facilitateur de Proximité |
| GIE | : | Groupement d'Intérêt Economique |

RAPPORT MALI



| | | |
|----------|---|---|
| HIMO | : | Haute Intensité de Main d'œuvre |
| IEC | : | Information Education Communication |
| INIFORP | : | Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle |
| MDR | : | Ministère du Développement Rural |
| MER | : | Micro Entreprises Rurale |
| ODR | : | Office de Développement Rural |
| OHADA | : | Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires |
| OIT | : | Organisation Internationale du Travail |
| ONEF | : | Observatoire National de l'Emploi et de la Formation |
| ONG | : | Organisation Non Gouvernementale |
| PIB | : | Produit Intérieur Brut |
| PIC | : | Programme Indicatif de Coopération |
| PME | : | Petite et Moyenne Entreprise |
| PMI | : | Petite et Moyenne Industrie |
| PNE | : | Politique Nationale de l'Emploi |
| PROCEJ | : | Projet de Développement des Compétences et Emplois des Jeunes |
| PRAPS | : | Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel |
| PRODEFA | : | Projet de Développement de la Filière Aquatique |
| PRODEFPE | : | Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi |
| PTA | : | Politique et conseil Technique pour l'Agriculture |
| RGA | : | Recensement Général de l'Agriculture |
| RM | : | République du Mali |
| SG | : | Secrétaire Général |
| SFD | : | Système Financier Décentralisé |
| SNV | : | Coopération Néerlandaise |
| TAGR | : | Techniciens d'Agriculture et de Génie Rural |
| TIC | : | Technologie de l'information et de la Communication |
| TIPE | : | Travaux d'Intérêt public pour l'Emploi |
| UEMOA | : | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Evolution de la création d'emploi..... | 13 |
| Tableau 2 : Structure statut de l'emploi par CSP, secteur institutionnel et secteur d'activités (en %) | 22 |
| Tableau 4 : Répartition des emplois selon le secteur d'activités économiques..... | 23 |
| Tableau 5 : Population au chômage..... | 23 |
| Tableau 6 : Poids de la population au chômage sur la population en âge de travailler | 24 |
| Tableau 7 : Répartition du nombre d'exploitations selon la taille en superficie et le sexe du chef d'exploitation..... | 28 |
| Tableau 8 : Comparaison exploitants agricoles (genre)..... | 28 |
| Tableau 9 : Répartition sectorielle des entreprises féminines en milieu urbain | 30 |
| Tableau 10 : catégorisation des entreprises féminines..... | 30 |
| Tableau 11 : Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées..... | 37 |
| Tableau 12 : Répartition des auto-emplois générés par le Projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux de 2016 à 2017 par sexe et par Région | 39 |
| Tableau 13 : Répartition sectorielle des projets | 41 |
| Tableau 14 : Répartition des auto-emplois générés à travers la Compétition des plans d'affaire du PROCEJ en 2016 par sexe et par Région..... | 42 |
| Tableau 15 : Répartition des auto-emplois générés à travers la Compétition des plans d'affaire du PROCEJ en 2016 par sexe et par secteur d'activités économiques..... | 43 |
| Tableau 16 : Résultats attendus | 46 |
| Tableau 17 : Résultats obtenus..... | 56 |
| Tableau 18 : Situation des CRP | 57 |

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des créations d’emplois 13
Figure 2 : Répartition par groupe de filière et parcours d’insertion21
Figure 3 : Nombre d’exploitations 27
Figure 4 : Comparaison exploitants agricoles selon le genre.....28
Figure 5 : Catégorisation des entreprises féminines en milieu urbain 31
Figure 6 : Difficultés des femmes entrepreneures 31



CODE-Africa

Conseil pour le
developement de
l’Afrique

INTRODUCTION

L'année 2015 marque la fin des OMD, mais le monde et les gouvernements doivent continuer à travailler pour les atteindre réellement et doivent s'attaquer à de nouveaux enjeux¹. Par exemple, plus d'un million de personnes vivent encore dans la pauvreté et sont victimes d'inégalités, de traitements injustes et de discrimination².

Pour redéfinir les priorités jusqu'en 2030, l'ONU a mené une réflexion qui a abouti à ce qu'on appelle désormais les « Objectifs mondiaux » pour un développement durable » ou les « Objectifs mondiaux ».

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) et leurs 169 cibles (sous-objectifs) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030. Ils tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable et intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun.

Les ODD doivent être atteints par tous les États membres de l'ONU d'ici à 2030. Cela signifie que tous les pays sont appelés à relever conjointement les défis urgents de la planète. Des mesures incitatives doivent en outre être mises en place pour que les acteurs non étatiques contribuent davantage au développement durable.

De manière spécifique, grâce à l'OMD 3, qui consistait à assurer l'égalité des sexes et à renforcer le rôle des femmes, des progrès notables ont été accomplis en matière de scolarisation des filles et d'intégration des femmes sur le marché du travail. Toutefois, en raison de l'étroitesse de cet objectif, des thèmes importants comme, les inégalités économiques et la faible participation des femmes dans les structures décisionnelles politiques n'ont pas été abordés.

L'objectif 5 vise à encourager l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le développement économique ainsi qu'à promouvoir des possibilités de participation équitables à tous les niveaux.

Par ailleurs, plus de 200 millions de personnes sont aujourd'hui au chômage dans le monde, ce sont avant tout les jeunes. Or, l'emploi et la croissance économique contribuent de façon décisive à la lutte contre la pauvreté. La promotion d'une croissance durable et d'une économie verte ainsi que la création d'un nombre suffisant d'emplois décents, dans le respect des droits de l'homme et des limites planétaires, sont d'une importance primordiale tant pour les pays en développement que pour les pays industrialisés et émergents.

L'objectif 8 comprend des cibles relatives à la croissance économique, à l'augmentation de la productivité et à la création d'emplois décents.

² PNUD 2016 présentation de ODD

Il faut souligner que selon l'ODD 8 en son point 5 : « D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale » présente toute la mesure et l'importance que les objectifs mondiaux donnent à la thématique relative à l'employabilité des jeunes et des femmes.

Il est donc ainsi louable au vu de l'ODD 8 en son point 8.b) « D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail » que l'initiative du Conseil Economique, Social et Environnemental du Sénégal (CESE) et de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), en collaboration avec le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada et les Fonds de Recherche du Québec (FRQ) prenne le pas afin d'apporter leur contribution dans l'engagement de nos chefs d'Etats à l'atteinte de l'agenda 2030 relatif aux deux thématiques sus indiquées.

Situation du Mali sur la question

La population totale du pays est estimée à 18 millions de personnes selon l'EMOP 2016, dont 50% de femmes.

La stratégie de développement économique et social est contenue dans l'axe stratégique 2 du CREDD qui entre autres objectifs énonce en objectif stratégique 2.2. « Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses »

Chaque année ceux sont des centaines de milliers de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi sans qualifications requises, amenuisant ainsi leur chance de s'insérer professionnellement, socialement et économiquement. Dans un contexte d'une croissance démographique soutenue, cette tendance risque de s'accroître si aucun changement majeur ne s'opère au cours des prochaines années.

Dans l'ensemble, la population en âge de travailler est constituée de 61,2% de la population en emploi (source : ONEF, enquête nationale sur l'emploi auprès des ménages 2016),

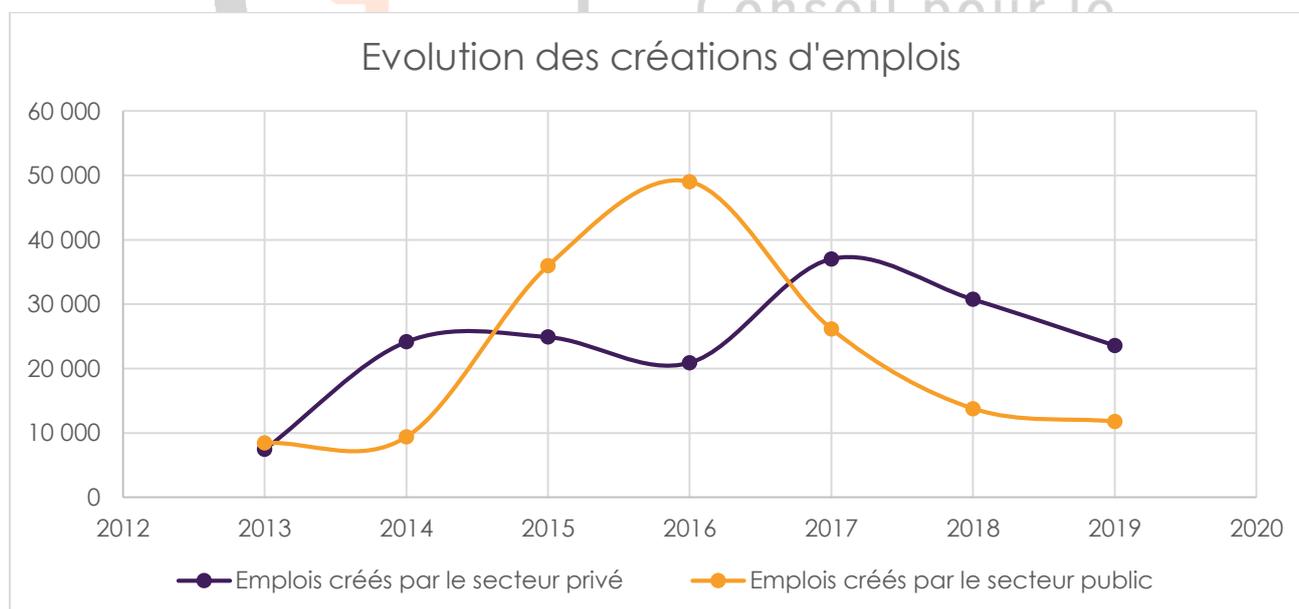
On note au Mali deux grands secteurs pourvoyeurs d'emplois : le secteur privé d'une part, et le secteur public d'autre part constitué de permanents, des projets et programme et d'auto emplois créés par les agences publiques d'insertion. De 2013 à ce jour, les recrutements dans la fonction publique reculent fortement alors qu'ils restent quasi stables dans le secteur privé.

Tableau 1 : Evolution de la création d’emploi

| Type d’emploi | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Total |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Emplois créés par le secteur privé | 7451 | 24156 | 24896 | 20908 | 37031 | 30746 | 23592 | 168780 |
| Emplois créés par le secteur public | 8434 | 9363 | 35948 | 49023 | 26145 | 13774 | 116768 | 154455 |
| Emplois permanents (recrutements fonction Etat, collectivité, Forces armés et sécurité) | 7738 | 5260 | 5242 | 3730 | 8885 | 1877 | 3215 | 35947 |
| emplois générés par les projets, programme d’investissements en infrastructure | 0 | 3202 | 28829 | 42566 | 13325 | 667 | 7279 | 95868 |
| Auto-Emplois générés par les projets, programmes, agences d’insertion | 696 | 901 | 1877 | 2727 | 3935 | 11230 | 1274 | 22640 |
| Total emplois créés | 15885 | 33519 | 60844 | 69931 | 63176 | 44520 | 35360 | 323235 |

Source : Données collectées auprès des points –focaux et auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) 2013-2019

Figure 1 : Evolution des créations d’emplois



Les emplois générés par les initiatives d’auto emploi par la création d’entreprises brillent par leur insuffisance en matière de statistiques fiables. L’Agence pour la Promotion des Investissement chargée de la formalisation des entreprises privées dispose

Lorsqu’on retient l’acceptation large de la notion de jeune – et telle qu’elle est définie dans les dispositions législatives et réglementaires au Mali à savoir la tranche 15-40 ans – la catégorie

représente plus de trois chômeurs sur quatre et représentent 64,8 pour cent des actifs (source : ONEF, enquête nationale sur l'emploi auprès des ménages 2016).

De façon générale le chômage touche plus les diplômés du secondaire technique et professionnel et ceux du supérieur. Cette situation est d'autant plus problématique que les formations techniques et professionnelles ont été conçues pour mieux répondre aux besoins de l'économie et favoriser l'insertion des diplômés. En outre, le taux de chômage élevé des diplômés constitue un signal très négatif pour les personnes en cours de scolarisation dans la mesure où il crée le doute dans la probabilité de trouver un emploi.

Au regard de ce qui précède, le Gouvernement de la République du Mali, sur la base de plusieurs études, a élaboré et adopté une politique Nationale de l'Emploi et a mis en place, devant l'acuité du problème, toute une série de mesures d'accompagnement pour favoriser entre autres :

- La Promotion de l'auto-emploi par la création d'entreprise
- La mise en place d'outils de financement adaptés des projets des jeunes diplômés



CODE-Africa

Conseil pour le
developement de
l'Afrique

A. SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES JEUNES ET DES FEMMES

A.1. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU PAYS

➤ Caractéristiques démographiques

La population totale du pays est estimée à 18 millions de personnes selon l'EMOP 2016, dont 50% de femmes. Les ruraux comptent pour les trois quarts de cette population et les urbains pour un quart, réparti entre Bamako pour moitié et le reste urbain pour l'autre moitié. Moins de trois maliens sur dix (28%) ont le niveau fondamental ou plus avec 3% pour le secondaire ou plus. Ainsi, les personnes sans aucune instruction sont proportionnellement les plus nombreuses à être en emploi, près de deux tiers, comparativement à tout autre niveau d'instruction. De même, la population en emploi est aux trois quarts sans aucun niveau d'instruction (76%). Cette répartition impacte toutes les autres catégories de population, en âge de travailler, en emploi, etc.

➤ Situation macroéconomique

L'économie du Mali repose essentiellement sur le secteur agricole qui emploie environ 80% de la population active. Il a contribué à hauteur de 34,35% au produit intérieur brut (PIB) en moyenne entre 2005 et 2007 (DNSI- 2007). Ce qui vaut à ce secteur d'avoir une portée déterminante sur la croissance et la stabilité économique et sociale du pays, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur l'amélioration du cadre de vie des populations. Il est par ailleurs hautement pourvoyeur d'emplois et de développement.

- La situation macro-économique du Mali a fait l'objet d'une évaluation lors de la Revue 2016 du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) en juin 2017. Les principaux résultats présentés se résument ainsi qu'il suit :³ En 2016, le *taux de croissance réelle du PIB* est ressorti à 5,8% contre 6,0% en 2015 légèrement en deçà de la prévision du CREDD de 0,2 point de pourcentage. Le résultat de 2016 principalement imputable aux secteurs primaire et tertiaire avec respectivement -7,6% et 6,9% en 2016 contre 7,3% et 7,3% en 2015. Le taux de croissance du secteur secondaire est ressorti à 0,4% en 2016 contre une prévision de 6,4% sur la même période dans le CREDD.
- Les parts des secteurs primaire et tertiaire restent prédominantes dans le PIB en 2016. Elles sont passées respectivement de 37,8% et 36,6% en 2015 à 38,1% et 36,8% en 2016. Celle du secteur secondaire a baissé en passant de 17,8% en 2015 à 16,5% en 2016.
- En 2016, les secteurs primaire et tertiaire ont contribué respectivement à 3,0% et 2,4% à la croissance économique. Par contre, le secteur secondaire a contribué négativement en s'affichant à -0,1%.

³ Document de Revue CREDD 2016 session politique présenté en juin 2017

- La *production céréalière* totale de la campagne agricole 2016/2017 évaluée à 8 849 552 tonnes (EAC 2016-2017) soit une augmentation de 10% par rapport à 2015-2016 qui a été de 8 054 896 tonnes en 2015. Les rendements du Riz (2701 kg/ha) et du Maïs (2728 kg/ha) sont de loin les plus élevés.
- La *production cotonnière* réalisée est de 647 300 tonnes, contre 513 570 tonnes en 2015-2016, soit un taux d'augmentation de 26 %. Les exportations de coton fibre se sont élevées à 187,6 Milliards de FCFA, soit 2,4% de plus qu'en 2015.
- Les *superficies aménagées* en 2016 (maîtrise totale de l'eau 8% et maîtrise partielle 76%) sont de 24 614 ha sur une prévision de 25 793 ha, soit un taux de réalisation de 95%.
- La croissance du secteur de l'élevage a atteint 4%. La production de viande de 152 255 tonnes dont 122 046 tonnes de viande rouge et 29 844 tonnes de volaille. 5 381 tonnes de lait ont été collectées sur tout le territoire, soit une réalisation de 72% par rapport aux prévisions initiales. 323 490 pièces de cuirs verts (soit une performance de (62%) et 1 071 800 de peaux ovines (63%).
- En ce qui concerne le secteur de la pêche la croissance a été de 3,8% en 2016. Sur une prévision de 98 020 tonnes de poissons en 2016, il a été enregistré la production de 103 246 tonnes, soit un taux de réalisation de 105%. L'exportation enregistrée est de 23 092 tonnes.
- Le Système d'Alerte Précoce a relevé dans son évaluation définitive de la situation alimentaire fournie en mars 2016 que 423 500 personnes étaient en phase crise et pire (en phase 3 à 5), et auraient besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle d'avril à aout 2016.
- La part de l'industrie dans le PIB a baissé de près de 1,3 point de pourcentage entre 2015 (12,9%) et 2016 (11,6%). Alors que l'apport du secteur de l'industrie à l'économie dépassait 1 000 Milliards de FCFA en 2013, ce montant est passé de 972 Milliards de FCFA en 2015 à 947 Milliards en 2016.
- Dans le cadre de la promotion investissement et secteur privé, au niveau du dernier rapport de *Doing Business* du Groupe de la Banque Mondiale, le Mali passe de la 143ème place à la 141ème place sur les 190 pays soit un gain de deux places par rapport au classement 2016. Le Mali se classe 1er dans la zone UEMOA et dans l'espace OHADA. *La durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2012 (3 jours).*
- Dans le secteur de l'artisanat, le nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers a augmenté de 10% entre 2015 et 2016. 51 827 artisans sont désormais inscrits dans le répertoire des corps de métiers. Le montant des exportations des produits artisanaux est passé de 4,4 Milliards de FCFA en 2015 à 5 Milliards de FCFA en 2016.

➤ Stratégie de développement économique et social

La stratégie de développement économique et social est contenue dans l'axe stratégique 2 du CREDD qui entre autres objectifs énonce en objectif stratégique 2.2. « **Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses** »

L'emploi et la formation professionnelle doivent demeurer au cœur des préoccupations. Chaque année, des centaines de milliers de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi sans qualifications requises, amenuisant ainsi leur chance de s'insérer professionnellement, socialement et économiquement. Dans un contexte d'une croissance démographique soutenue, cette tendance risque de s'accroître si aucun changement majeur ne s'opère au cours des prochaines années. L'enseignement technique est caractérisé par : (i) une faible qualité, (ii) le manque d'infrastructures adaptées, (iii) la mauvaise gestion des établissements d'enseignement technique, (iv) la non adéquation de la formation dispensée avec les besoins du marché de l'emploi.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement prévoit de renforcer le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ), de renforcer les capacités d'intervention de l'Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP), de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). Pour davantage de performance dans ce secteur, il est nécessaire d'améliorer le processus de collecte et d'analyse des données sur les emplois créés. Il convient également d'optimiser le processus de recouvrement de la taxe professionnelle.

Le Gouvernement appuie également les initiatives qui permettent de créer des emplois à travers le renforcement des compétences pour l'emploi et la capacité d'entreprendre. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, par la création des pépinières d'entreprises dans les secteurs d'activités porteurs de croissance et d'emploi, et par secteur d'activités, sera soutenu.

Par ailleurs, il conviendrait de développer et d'organiser l'offre de formation dans les filières porteuses (BTP, agro-industrie, énergie solaire, etc.) et de recruter des formateurs spécialisés dans les centres de formations professionnelles publics.

Le Gouvernement envisage de recruter 2000 jeunes par an dans la Fonction Publique d'Etat (hors personnel d'appui), de mettre en œuvre le programme d'appui aux jeunes entrepreneurs et de lancer des programmes d'installation de jeunes diplômés dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le tourisme et l'environnement. Par ailleurs, il convient d'accueillir 100 000 jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans les dispositifs d'apprentissage, de professionnaliser 15 000 jeunes sans emploi à travers des stages de qualification dans les entreprises publiques et privées et de renforcer les capacités professionnelles de 50 000 travailleurs des secteurs public et privé.

La situation présentée par la revue du CREDD en juin 2017 est entre autres :

Le taux d'alphabétisation a légèrement augmenté en passant de 33,1% en 2015 à 34,3 % en 2016.

En matière de création d'emplois, 67 204 emplois ont été créés dans le secteur formel dont 20 908 emplois privés (soit 31,1%) et 46 296 emplois publics (soit 68,9%). *Le taux de chômage a progressé de 0,45 point en passant de 9,60% en 2015 à 10,05% en 2016.*

La formation professionnelle a concerné la formation modulaire qualifiante (1003 personnes formées), l'Apprentissage de type dual (1 688) et la formation de type tutorat (sélection et placement de 4648 jeunes en apprentissage auprès des 1162 maitres d'apprentissage formés).

EMPLOI DES JEUNES

Dans l'ensemble, la population en âge de travailler est constituée de 61,2% de la population en emploi, 0,8% de la population au chômage et 38,0% de la population hors main-d'œuvre. Cette structure varie quelque peu selon le milieu de résidence, la région administrative, la classe d'âge, le niveau d'instruction et le sexe. La population féminine en âge de travailler comprend 49,3% de personnes en emploi, 0,6% au chômage, 50,1% hors main-d'œuvre. Dans la population masculine, ces proportions deviennent respectivement 74,8%, 1% et 24,2%.

En milieu rural, comparativement à l'ensemble, la part de personnes en emploi augmente par rapport au nombre de personnes en chômage et hors main-d'œuvre et cela reste vrai quel que soit le sexe.

En milieu urbain (Bamako ou autre urbain), on observe des tendances inverses c'est-à-dire une diminution de la part de la population en emploi et une augmentation des parts des populations au chômage et hors main-d'œuvre.

Quelle que soit la classe d'âge, les hommes sont proportionnellement plus en emploi et en chômage que les femmes qui sont à leur tour proportionnellement plus hors main-d'œuvre que les hommes.

➤ **Débouchés pour les jeunes n'ayant pas accès à la formation professionnelle**

- Le secteur informel à savoir le petit commerce, les petites unités de transformations agroalimentaires, l'artisanat, les ateliers mécaniques, les ateliers de menuiserie métallique et bois, courtage ;
- Les travaux agricoles et domestiques ;
- Les emplois non spécialisés dans le secteur BTP, les services de gardiennages et nettoyages, le personnel d'appui dans l'administration publique et privée (plantons, chauffeurs, etc.)

➤ Performances (taux d'insertion des jeunes formés)

Selon une enquête réalisée en 2013 (ONEF RAMSAT) dans le rapport provisoire « **Insertion des diplômés de l'enseignement technique et professionnel au Mali-promotion 2013** » le groupe le plus important est composé de près de 3 000 jeunes, soit 30% des diplômés de 2013. Ils connaissent un chômage persistant tout au long des 3 premières années de vie active. Le deuxième groupe représentant 22% des diplômés est caractérisé par un accès durable à un emploi salarié. L'insertion dans un travail non rémunéré concerne 19% de la promotion de 2013. Près de 17% ont regagné les bancs des centres de formation. L'insertion dans un emploi indépendant représente 8% des diplômés. Enfin, seulement 5% connaissent une sortie progressive du chômage vers un stage rémunéré au cours de leurs 3 premières années de vie active.

Le parcours d'accès durable à un emploi salarié

Près de 22% des diplômés de l'enseignement technique et professionnel de 2013 suivent une trajectoire caractérisée par un accès durable à un emploi salarié. Au cours des trois premières années de leur vie active, les jeunes de ce parcours restent, en général, occupés dans un emploi salarié pendant plus de 28 mois et ils ne passent que 3 mois dans une situation de chômage. Ces jeunes s'insèrent assez rapidement : ils décrochent leur premier emploi moins de 5 mois et demi après l'obtention du diplôme et plus de 65% parmi eux n'ont jamais été en situation de chômage.

Parmi ces jeunes, 48% n'ont connu qu'un seul employeur et 28% ont connu une seule transition (c'est-à-dire deux situations de travail). Il convient de noter que cet accès durable à un emploi salarié n'est pas nécessairement équivalent à un emploi avec un CDI. En effet, plusieurs diplômés déclarent que la relation avec leurs employeurs n'est pas formalisée et dans les meilleurs des cas, il s'agit d'un accord verbal.

Le parcours d'insertion dans un travail non rémunéré

Loin de décrocher un emploi stable, 19% des diplômés de 2013 ont exercé tout au long des 3 premières années de leur vie active une/des activité(s) économique(s) généralement non rémunéré(s). Ces diplômés travaillent généralement comme aide familial ou dans des stages non rémunérés. Ils mettent en moyenne 8 mois pour s'insérer dans ce type d'activité précaire et y passent plus de 23 mois.

Le parcours d'insertion dans un emploi indépendant

Près de 8% des diplômés de l'année 2013 ont accédé à une activité indépendante après une courte période de chômage ou de travail non rémunéré. Ces diplômés ont passé en moyenne près de 6 mois avant de s'insérer sur le marché du travail en tant qu'indépendant.

Le parcours de sortie du chômage à un stage rémunéré

Cette trajectoire concerne les diplômés qui mettent plus de temps pour sortir du chômage et décrocher un stage rémunéré. Ces jeunes ont passé en moyenne plus de 8 mois au chômage après l'obtention du diplôme. Ils ont, par la suite, accédé progressivement à des stages rémunérés qui durent en moyenne 22 mois.

Le parcours de retour en formation

Ce parcours type correspond à des stratégies individuelles de retour en formation. Il est constitué par 16% des diplômés qui comptent améliorer leur employabilité ou juste fuir du chômage. La majorité a continué ses études durant les deux années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.

Le parcours de chômage persistant

Cette trajectoire regroupe les jeunes diplômés qui n'ont connu que des situations de chômage pendant la majorité de leur période d'entrées dans la vie active. La majorité de ces jeunes est rentrée directement au chômage après la sortie du système de formation. Ils ont passé en moyenne près de 28 mois à la recherche d'un travail. Plus de 42% parmi eux n'ont jamais accédé à un emploi ou à un stage durant leurs 3 premières années de vie active.

D'autre part, l'augmentation de la part des diplômés en emploi au cours des derniers mois d'observation laisse voir que leur situation s'est améliorée avec une lente sortie du chômage.

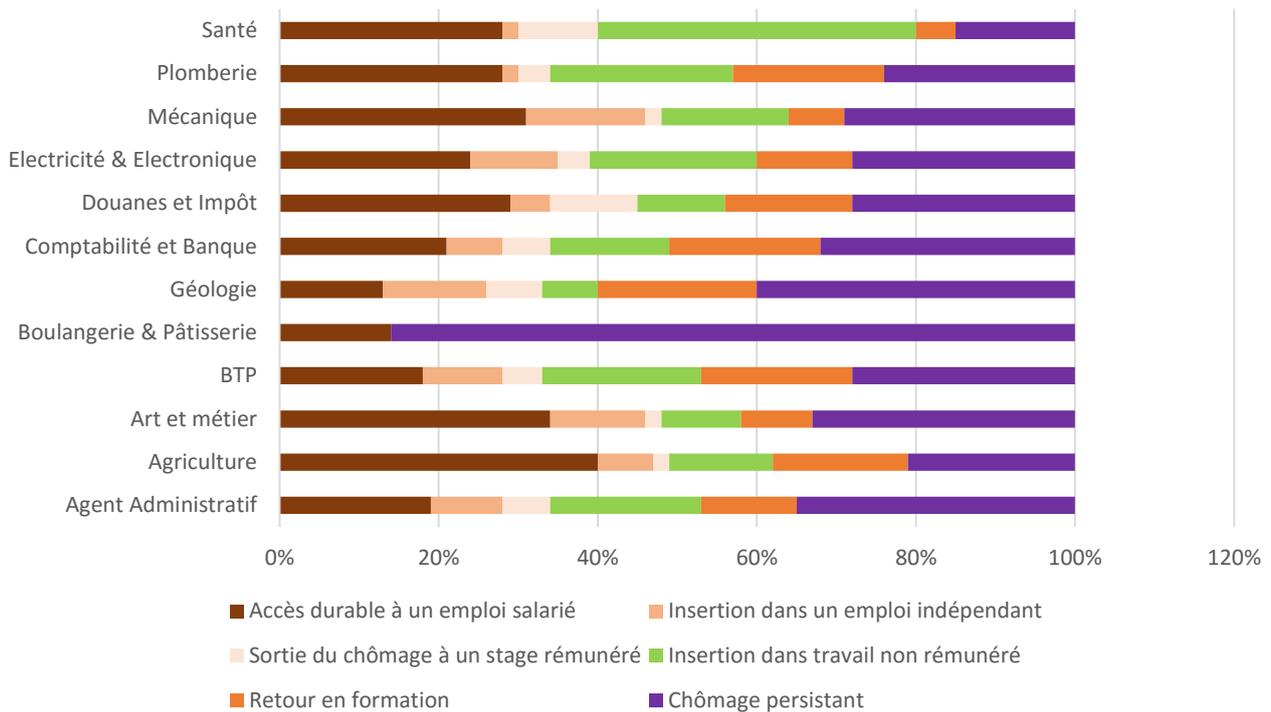
Les facteurs influençant la probabilité d'accès à un parcours

Pendant les 3 premières années de la vie active, les femmes ont plus de difficulté ~~de~~ d'insertion sur le marché de travail. Elles sont largement surreprésentées dans le parcours de chômage persistant : une femme sur trois n'arrive pas à s'insérer et se retrouve face à un chômage de longue durée alors que seulement un homme sur quatre est confronté à cette situation. Elles ont aussi beaucoup moins de chances de se trouver dans les trajectoires qui convergent vers l'emploi. En effet seulement 18% des femmes connaissent une trajectoire d'accès durable à un emploi salarié. Cependant ce parcours concerne 25% des hommes.

L'analyse par filière de formation montre que les diplômés en agent administratif, en comptabilité et banque sont plus susceptibles d'avoir une trajectoire professionnelle caractérisée par des périodes de longues durées de chômage. Cependant, ceux des filières de santé ou d'agriculture semblent avoir plus de chance en termes d'insertion et sont minoritaires dans le parcours de chômage persistant avec respectivement 15% et 21%.

Par ailleurs, les diplômés en Mécanique sont surreprésentés dans les trajectoires de stabilisation. En effet, 31% parmi eux appartiennent au parcours d'accès durable à un emploi salarié et 15% au parcours d'insertion dans un emploi indépendant.

Figure 2 : Répartition par groupe de filière et parcours d'insertion



Le type de diplômes semble avoir aussi un impact sur le parcours d'insertion des diplômés. La trajectoire de retour en formation concerne les diplômés en CAP deux fois plus que les sortants avec le BT. Ces derniers sont en revanche plus nombreux dans la trajectoire d'insertion dans un emploi salarié pour 24% contre 19% pour le CAP.

Les résultats de l'analyse confirment que les hommes ont relativement plus de chances d'insertion. En effet, ils ont significativement plus de chances de se trouver dans la trajectoire d'accès durable à un emploi salarié.

Par ailleurs, les résultats confirment aussi que les parcours des diplômés en Mécanique, Plomberie ou encore en Santé se caractérise par un chômage moins fréquent que ceux en comptabilité et banque. En revanche, les diplômés résidants à la date de l'enquête à Bamako trouvent plus de difficultés d'insertion avec une probabilité plus importante de se trouver dans la trajectoire du chômage persistant.

➤ Répartition sectorielle des emplois-jeunes (secteur primaire, secondaire et tertiaire)

La population en emploi est de 5,5 millions de personnes et a un visage plus masculin (56,9%) que féminin (43,1%). Elle est essentiellement rurale (75,9%) et sans aucun niveau d'instruction (75,9%). De la même façon, les 25-35 ans (30,7%) et les 41-64 ans (32,6%) y constituent sa plus grande part. La forme d'emploi la plus répandue est l'emploi indépendant agricole avec une proportion de près de deux (2) emplois sur cinq (37,9%). L'aide familial agricole vient ensuite avec plus d'un quart des emplois, juste devant l'emploi indépendant non agricole qui fait un peu moins du quart (23,7%).

RAPPORT MALI



Seulement un emploi sur dix (9,6%) est un emploi salarié, l'aide familial non agricole et l'emploi salarié agricole étant les formes d'emploi les plus rares. Le marché du travail est largement dominé par les emplois indépendants (agricole ou non agricole) qui totalisent 61,6% des emplois soit 6 emplois sur dix. Quand on sait que le choix de cette forme d'emploi se fait souvent faute de mieux, la plupart d'entre eux étant précaires avec des conditions qui tranchent très souvent avec la décence du travail, il y a des efforts à faire pour améliorer les conditions de travail de cette frange majoritaire des travailleurs. On note aussi la prépondérance des emplois agricoles (65,9%), indiquant que le sous-secteur agricole est le plus grand pourvoyeur d'emplois.

Par classe d'âge, l'emploi salarié agricole semble être l'emploi "préférentiel" des seniors (plus de 64 ans), l'emploi salarié non agricole celui des 25-40 ans, l'indépendant agricole celui des 36 ans et plus, l'indépendant non agricole celui des 36-64 ans, l'aide familial agricole celui des 15-35 ans et l'aide familial non agricole celui des 15-24 ans. La structure par groupe d'âge montre que l'emploi salarié agricole attire les personnes de niveau au moins fondamental, le salarié non agricole attire les mêmes personnes mais particulièrement celles de niveau secondaire ou supérieur. L'indépendant agricole semble réservé aux personnes sans niveau d'instruction et, dans une moindre mesure, l'indépendant non agricole et l'aide familial non agricole aux travailleurs de niveau fondamental et l'aide familial agricole aux personnes sans aucun niveau d'instruction.

Tableau 2 : Structure statut de l'emploi par CSP, secteur institutionnel et secteur d'activités (en %)

| | | Emploi informel | | | Emploi formel | | |
|---------------------------------|------------------------------|-----------------|-------------|-------------|---------------|------------|------------|
| | | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total |
| CSP dans l'activité principale | Cadre supérieur | 18,6 | 13,0 | 17,9 | 81,4 | 87,0 | 82,1 |
| | Cadre moyen | 31,6 | 27,3 | 30,2 | 68,4 | 72,7 | 69,8 |
| | Employé / ouvrier | 81,7 | 88,1 | 83,9 | 18,3 | 11,9 | 16,1 |
| | Manœuvre | 98,9 | 100,0 | 99,2 | 1,1 | 0,0 | 0,8 |
| | Employeur | 96,1 | 95,0 | 96,0 | 3,9 | 5,0 | 4,0 |
| | Indépendant | 99,1 | 96,9 | 98,2 | 0,9 | 3,1 | 1,8 |
| | Apprenti | 99,8 | 100,0 | 99,8 | 0,2 | 0,0 | 0,2 |
| | Aide familial | 96,2 | 98,6 | 97,4 | 3,8 | 1,4 | 2,6 |
| Secteur institutionnel | Secteur public | 22,5 | 15,2 | 20,5 | 77,5 | 84,8 | 79,5 |
| | Entreprise privée formelle | 98,7 | 100,0 | 99,0 | 1,3 | 0,0 | 1,0 |
| | Entreprise privée informelle | 96,8 | 96,5 | 96,7 | 3,2 | 3,5 | 3,3 |
| | ONG. OI. Association | 80,1 | 86,2 | 81,5 | 19,9 | 13,8 | 18,5 |
| | Personnel de maison | 100,0 | 99,8 | 99,9 | 0,0 | 0,2 | 0,1 |
| Secteur d'activités économiques | Agriculture | 97,7 | 96,7 | 97,3 | 2,3 | 3,3 | 2,7 |
| | Industrie | 95,8 | 99,4 | 97,0 | 4,2 | 0,6 | 3,0 |
| | Commerce | 99,3 | 99,1 | 99,2 | 0,7 | 0,9 | 0,8 |
| | Services | 77,2 | 84,9 | 80,2 | 22,8 | 15,1 | 19,8 |
| Total | | 94,9 | 95,8 | 95,3 | 5,1 | 4,2 | 4,7 |

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2019

Tableau 3 : Répartition des emplois selon le secteur d'activités économiques

| | Bamako | | | Autre urbain | | | Rural | | | En emploi | | |
|--------------|------------|------------|------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total |
| Agriculture | 1,9 | 0,3 | 1,3 | 35,4 | 30,6 | 33,7 | 83,3 | 79,3 | 81,5 | 67,1 | 66,4 | 66,8 |
| Industrie | 22,1 | 4,0 | 15,3 | 16,5 | 7,8 | 13,3 | 4,9 | 5,7 | 5,3 | 8,5 | 5,7 | 7,3 |
| Commerce | 32,4 | 51,2 | 39,4 | 22,2 | 43,2 | 29,8 | 4,8 | 7,8 | 6,1 | 10,4 | 15,7 | 12,6 |
| Services | 43,7 | 44,6 | 44,0 | 25,9 | 18,3 | 23,2 | 7,0 | 7,3 | 7,1 | 14,0 | 12,3 | 13,3 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2019

➤ Niveau et profil de chômage des jeunes

Lorsqu'on retient l'acception large de la notion de jeune – et telle qu'elle est définie dans les dispositions législatives et réglementaires au Mali, à savoir la tranche 15-40 ans – cette catégorie représente plus de trois chômeurs sur quatre alors qu'ils ne représentent que 64,8 pour cent des actifs.

De façon générale, le chômage touche plus les diplômés du secondaire technique et professionnel et ceux du supérieur. Cette situation est d'autant plus problématique que les formations techniques et professionnelles ont été conçues pour mieux répondre aux besoins de l'économie et favoriser l'insertion des diplômés. En outre, le taux de chômage élevé des diplômés constitue un signal très négatif pour les personnes encore scolarisées dans la mesure où il réduit le rendement de l'éducation en n'augmentant pas la probabilité de trouver un emploi.

Tableau 4 : Population au chômage

| | | Population au chômage | | |
|--------------------|----------------|-----------------------|------------|-------|
| | | Homme | Femme | Total |
| Classe d'âge | 15 - 24 ans | 1,2 | 0,8 | 1,0 |
| | 25 - 35 ans | 2,6 | 1,1 | 1,7 |
| | 36 - 40 ans | 0,5 | 0,2 | 0,3 |
| | 41 - 64 ans | 0,2 | 0,1 | 0,2 |
| | Plus de 64 ans | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Niveau d'éducation | Aucun | 0,2 | 0,1 | 0,1 |
| | Fondamental | 1,0 | 0,8 | 0,9 |
| | Secondaire | 7,0 | 11,3 | 8,6 |
| | Supérieur | 12,3 | 22,6 | 14,7 |
| Total | 1,0 | 0,6 | 0,8 | |

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

Tableau 5 : Poids de la population au chômage sur la population en âge de travailler

| | | Population au chômage | | |
|--------------------|----------------|-----------------------|------------|------------|
| | | Homme | Femme | Total |
| Classe d'âge | 15 - 24 ans | 6,3 | 5,6 | 5,9 |
| | 25 - 35 ans | 5,9 | 3,1 | 4,3 |
| | 36 - 40 ans | 2,6 | 2,5 | 2,5 |
| | 41 - 64 ans | 2,1 | 2,5 | 2,3 |
| | Plus de 64 ans | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Niveau d'éducation | Aucun | 2,5 | 1,6 | 2,0 |
| | Fondamental | 6,1 | 7,8 | 6,9 |
| | Secondaire | 9,1 | 15,1 | 11,4 |
| | Supérieur | 6,6 | 25,6 | 11,0 |
| Total | | 4,0 | 3,5 | 3,8 |

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

Les personnes sans aucune instruction sont proportionnellement les plus nombreuses à être en emploi (un peu plus de 65,4%), comparativement à tout autre niveau d'instruction. Cependant, à partir du fondamental la part des personnes en emploi, dans la population en âge de travailler, augmente progressivement avec le niveau d'instruction, 49,0% au fondamental, 56,9% au secondaire et 64,8% au supérieur. De même, la part de population au chômage s'accroît au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Au contraire, la part de population hors main-d'œuvre a tendance à diminuer avec le niveau d'instruction à partir du fondamental. Ces tendances restent globalement valables aussi pour les hommes que pour les femmes.

DIFFICULTÉS LIÉES À L'EMPLOI ET AU FINANCEMENT DES PROJETS DES JEUNES

- ***L'inadaptation des compétences des jeunes et notamment à la déconnexion entre le monde de la formation et le monde du travail :***

Il existe de façon un déséquilibre entre l'offre éducative et les emplois disponibles dans l'économie. Ce déséquilibre crée des situations de chômage et de sous-utilisation des qualifications disponibles. En effet, les jeunes chômeurs du niveau secondaire et, surtout, du supérieur restent plus longtemps au chômage (***durée moyenne de chômage 5ans et plus***) que les autres jeunes, de même que leurs taux de chômage sont encore plus élevés (respectivement 9,3% et 7,5%).

- ***La méconnaissance du marché du travail***

Les jeunes sont confrontés à une méconnaissance du marché du travail. En effet, nombreux sont les jeunes, notamment diplômés, qui sont en manque ou tout au plus à une insuffisance d'informations sur les prestations offertes par les services publics et privés d'emploi en termes d'écoutes, d'appui conseils, de formations sur des modules fondamentaux (techniques de

recherche d'emplois, de comptabilité de base et de gestion d'entreprise) et d'opportunités de financement et de placement. Les modalités d'accès aux différents dispositifs d'insertion sont jugées complexes par la grande majorité des publics cibles. En effet, elles sont généralement adaptées pour des publics instruits, urbains ou semi-urbains alors que la majorité des jeunes maliens vivent dans le milieu rural. En outre, elles sont méconnues par ces publics. Les services chargés de la promotion de ces dispositifs opèrent surtout au niveau des capitales régionales et les dispositifs d'accueil et d'information, lorsqu'ils existent, sont généralement inefficaces.

➤ ***Le manque d'investissement dans les secteurs porteurs d'emplois :***

L'acquisition de qualifications professionnelles à travers des dispositifs d'apprentissage et de reconversion constitue une question stratégique dans la promotion de l'emploi des jeunes. Paradoxalement, elle reste encore insuffisamment prise en compte au niveau des financements nationaux.

Aussi, malgré les ressources financières importantes mobilisées par le Gouvernement pour accompagner les jeunes porteurs de projets, l'accès au crédit reste encore très difficile pour ces derniers. Les banques et les institutions de financement restent toujours très réservées par rapport à ce public. En outre, les services de l'Etat impliqués dans le financement des projets des jeunes ne sont pas suffisamment outillés pour mieux négocier avec les institutions bancaires et de financement. Les produits financiers proposés ne sont pas adaptés et ne prennent pas en compte la diversité de la situation des jeunes porteurs de projets. En plus, ces produits varient constamment du tout subvention au tout financement bancaire en fonction des rapports de force entre les équipes de mise en œuvre, la tutelle administrative et les contingences politiques contribuant ainsi à la désorientation des jeunes.

➤ ***Le manque de dispositifs de suivi et d'insertion des jeunes en recherche d'emploi :***

L'une des grandes insuffisances des dispositifs de promotion d'emplois à l'intention des jeunes est le manque de suivi. En effet, cette insuffisance se ressent dans le taux de remboursement des investissements consacrés.

➤ ***Le manque de culture entrepreneuriale des jeunes :***

La création de PME/PMI constitue un créneau porteur pour les jeunes dans le cadre de la promotion de l'emploi. Cependant force est de constater que le système éducatif malien ne prépare pas le jeune à entreprendre. En effet, le système éducatif continue encore, plus de 30 ans après le début des réformes économiques, à former principalement pour la Fonction publique. En effet, l'offre de formation, malgré les différentes tentatives de réforme, n'est pas encore arrivée à faire sa mutation. Ainsi, les programmes de formation ne prennent pas en compte le développement de la culture entrepreneuriale et le leadership. Cela ne favorise pas une autonomisation des jeunes sur le marché de l'emploi.

EMPLOI DES FEMMES

La femme malienne est de nature entreprenante. Que ça soit nos mamans dans les champs ou potager aux villages ou celles qui excellent dans le petit commerce dans les marchés des grandes villes en passant par celles qui lancent des startups aujourd'hui dans le secteur des technologies. Selon les statistiques de la BAD, 65% des biens du continent sont produits par les femmes. Un rapport de l'institut Roland Berger 24 % des femmes créent leurs entreprises le taux le plus élevé au monde. Malgré tout, les femmes sont les plus touchées par la pauvreté.

En dépit de leur courage exceptionnel à entreprendre, les activités économiques ne profitent que peu aux femmes africaines. Georges Monbiot dira que : « si la richesse était le résultat inévitable du travail intense et de l'entrepreneuriat, toutes les femmes en Afrique seraient des millionnaires » (<https://www.babelio.com/auteur/George-Monbiot/221260>). Pour dire combien les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts des braves femmes.

Au Mali le taux le plus élevé d'analphabétisme se constate chez les femmes ce qui pourrait expliquer en partie la difficulté pour elles d'accéder aux technologies et aux formations pour optimiser leurs entreprises.

Les femmes maliennes conçoivent l'entrepreneuriat comme une activité annexe qui permet de couvrir les petites dépenses familiales. Avec cette mentalité, il est difficile de développer les businesses.

Cependant, il est important de souligner que dans le milieu rural, on constate que les femmes n'ont pas accès aux terres arables, et bénéficient très peu des avantages de leur travail. Par ailleurs, le poids des travaux familiaux que la tradition attribue généralement à la femme seule, sur l'essor des entreprises. La liberté et le temps des jeunes filles sont restreintes au nom de convenances sociales notamment le mariage. Dans l'esprit de certains hommes, une femme entreprenante et ne peut pas être une bonne épouse.

La plupart des entrepreneures au Mali sont dans le secteur dit informel. Elles ne bénéficient ni de couverture sociale ni des appuis en entrepreneuriat. Elles n'ont donc pas accès aux institutions de financement conventionnel. Les femmes ont recours à la micro finance ou aux tontines pour financer leurs activités. La limitation de ces fonds ne permette pas aux entreprises d'atteindre une certaine envergure.

Aujourd'hui, nous devons aller au-delà des discours grandiloquents, de vraies politiques et initiatives sont nécessaires pour réduire les inégalités concernant l'entrepreneuriat féminin. Il faut leur permettre l'accès aux financements et aux formations et mettre l'accent sur la reconnaissance et la valorisation de leur travail. Apporter un appui et une réglementation

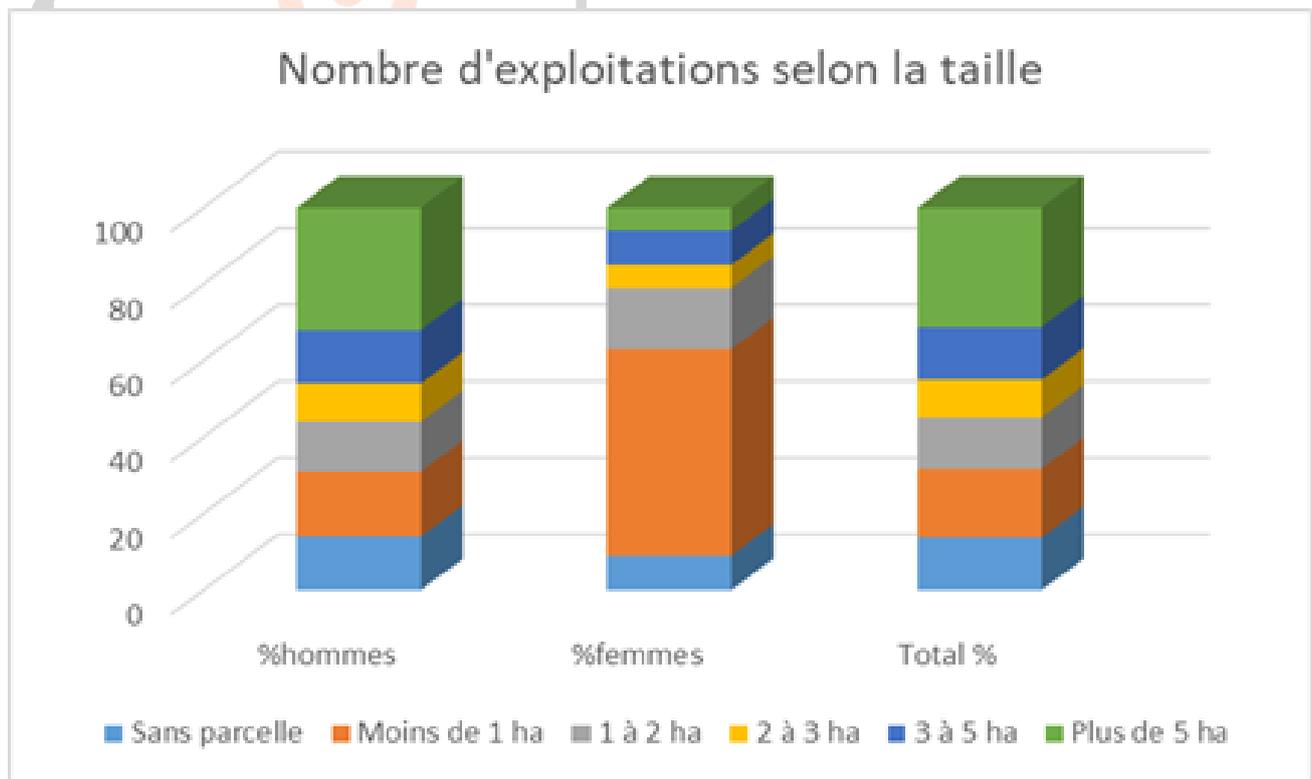
dans le secteur informel permettra aux femmes d'optimiser leur travail et d'augmenter les revenus.

Au Mali ou en Afrique ce sont les femmes qui font l'économie, aider les femmes c'est contribuer à l'émergence économique.

a. La situation socio-économique de la femme malienne - Etat des lieux

Dans le secteur agricole, la répartition sociale du travail pèse lourdement dans l'organisation de la production. Ainsi, les hommes sont davantage actifs dans les cultures de rente qui procurent plus de revenus et les femmes dans les cultures vivrières destinées en priorité à la subsistance de la famille. Cette organisation sociale du travail justifie aussi le niveau assez faible de l'accès et l'utilisation des ressources productives par les femmes. Au niveau de l'accès à la terre, on constate que des inégalités persistent, dans la mesure où moins de 20% des responsables de parcelles agricoles sont des femmes (Recensement agricole, 2007).

Figure 3 : Nombre d'exploitations



RAPPORT MALI



Tableau 6 : Répartition du nombre d'exploitations selon la taille en superficie et le sexe du chef d'exploitation

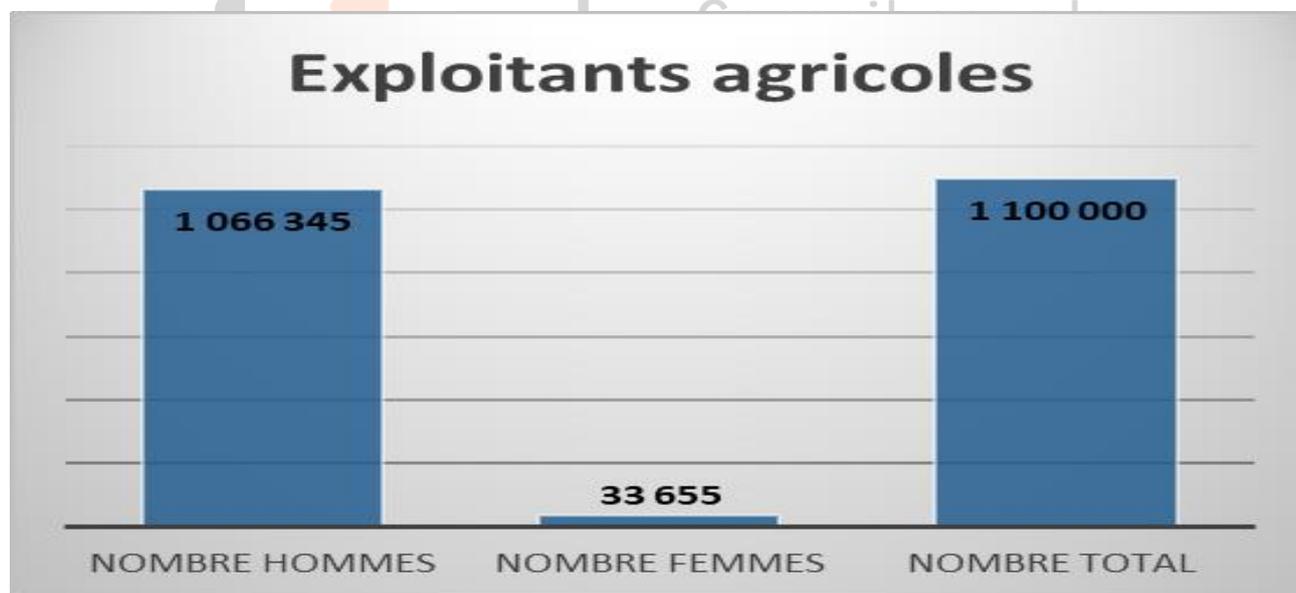
| Classe Taille | % Hommes | % Femmes | Total % |
|---------------|------------|------------|------------|
| Sans parcelle | 14 | 9 | 13,7 |
| Moins de 1 ha | 17 | 54 | 18 |
| 1 à 2 ha | 13 | 16 | 13,5 |
| 2 à 3 ha | 10 | 6 | 9,8 |
| 3 à 5 ha | 14 | 9 | 13,8 |
| Plus de 5 ha | 32 | 6 | 31,2 |
| | 100 | 100 | 100 |

Tableau 7 : Comparaison exploitants agricoles (genre)

| Classe Taille | Nombre hommes | Nombre femmes | Nombre Total | Total % |
|-----------------------|---------------|---------------|--------------|---------|
| Exploitants agricoles | 1 066 345 | 33 655 | 1 100 000 | 100 |
| | 97% | 3% | 100% | |

Le nombre de femmes exploitantes agricoles ne représente que 3%

Figure 4 : Comparaison exploitants agricoles selon le genre



Selon les résultats de la deuxième phase de l'Enquête sur le Secteur Informel, dans la ville de Bamako, plus de 48% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes. Elles sont pour la plupart concentrées dans les emplois précaires, notamment parmi les travailleurs à leur propre compte (indépendantes) 59% et les aides-familiales 62%. Tiré du rapport sur la situation des femmes du RECOFEM.

La femme rurale actrice économique importante peut se retrouver sans aucun patrimoine. Elle n'est pas rémunérée pour l'essentiel de ses efforts. 77% des femmes du milieu agricole qui travaillent, déclarent ne recevoir aucune forme de rémunération. Seulement 18% d'entre elles travaillent pour leur propre compte.

Dans le secteur secondaire, on note une présence timide des femmes C'est surtout dans l'agroalimentaire que la présence des femmes est plus importante avec le développement de l'entreprenariat féminin.

Le secteur tertiaire mobiliserait 34% des femmes actives, âgées de plus de 15 ans. Selon le Centre des formalités de la Chambre de Commerce, parmi les 5 520 entreprises répertoriées, 618 entreprises sont créées par des femmes, soit 11%. (ELIM 2006)

Le secteur informel abrite 43% de l'emploi féminin et 85% d'entre elles sont des commerçantes.

Concernant l'accès au crédit, des inégalités demeurent. Selon les données du CNDIFE (2007), même si la proportion de femmes bénéficiaires de micro-crédit est plus élevée que celle des hommes (64% contre 36%), il est à noter que les montants de crédits octroyés aux hommes sont supérieurs à ceux des femmes (soit 30% contre 70%).

Selon la même source, les banques prêtent moins aux femmes avec une proportion de 16% en 2006 pour les femmes contre 84% pour les hommes.

b. Débouchés des femmes ayant accès à la formation professionnelle

Pour la formation professionnelle, les opportunités sont quasi inexistantes et lorsqu'elles existent, les femmes, de par leur statut, sont très défavorisées par rapport aux hommes, surtout pour les formations qui demandent un déplacement en dehors du foyer. Par ailleurs, pour l'acquisition d'expériences et le renforcement de compétences professionnelles, les femmes sont confrontées à des indisponibilités liées à des responsabilités familiales, au refus des conjoints pour les horaires tardives ou les voyages, etc.

De plus en plus de femmes travaillent dans la fonction publique et d'une manière générale dans le secteur privé.

c. Débouchés des femmes n'ayant pas accès à la formation professionnelle

Dans le secteur agricole, la répartition sociale du travail pèse lourdement dans l'organisation de la production. Ainsi, les hommes sont davantage actifs dans les cultures de rente qui procurent plus de revenus et les femmes dans les cultures vivrières destinées en priorité à la subsistance de la famille. Cette organisation sociale du travail justifie aussi le niveau assez faible de l'accès et l'utilisation des ressources productives par les femmes. Au niveau de l'accès à la terre, on constate que des inégalités persistent, dans la mesure où moins de 20% des responsables de parcelles agricoles sont des femmes (Recensement agricole, 2007). Selon le RGA 2004, il y a plus d'hommes

exploitants agricoles sans parcelles que de femmes, soit respectivement 14% et 9% dû au fait que les femmes ont moins d'exigence pour la taille et la qualité de la terre. L'accès aux équipements agricoles reste très limité (moins de 20% en disposent) en zone rurale.

d. La femme entrepreneure

Tableau 8 : Répartition sectorielle des entreprises féminines en milieu urbain

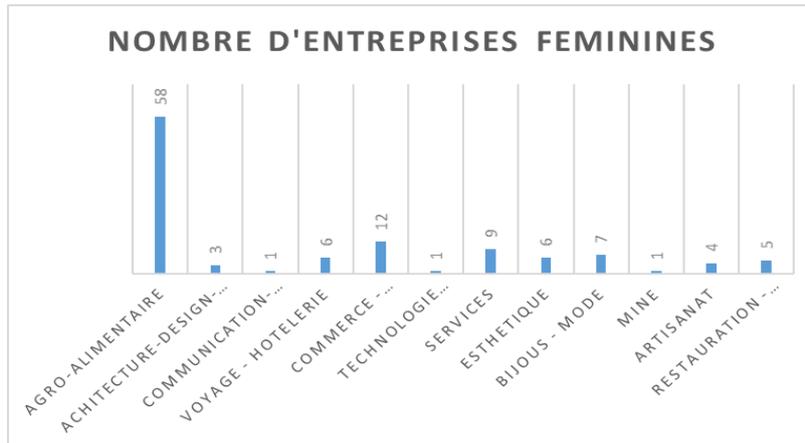
| Secteur d'activité | Nombre |
|--|------------|
| Agro-alimentaire | 58 |
| Architecture-design-BTP | 3 |
| Communication-multimédia | 1 |
| Voyage – Hôtellerie | 6 |
| Commerce – Distribution | 12 |
| Technologie Electronique | 1 |
| Services | 9 |
| Esthétique | 6 |
| Bijoux – mode | 7 |
| Mine | 1 |
| Artisanat | 4 |
| Restauration - Services Traiteur | 5 |
| Nombre d'entreprises enregistrées | 113 |

e. Les types d'entreprises des femmes et leur catégorisation

Tableau 9 : catégorisation des entreprises féminines

| Secteur d'activité | Nombre |
|----------------------------------|--------|
| Agro-alimentaire | 58 |
| Architecture-design-BTP | 3 |
| Communication-multimédia | 1 |
| Voyage – Hôtellerie | 6 |
| Commerce – Distribution | 12 |
| Technologie Electronique | 1 |
| Services | 9 |
| Esthétique | 6 |
| Bijoux – mode | 7 |
| Mine | 1 |
| Artisanat | 4 |
| Restauration - Services Traiteur | 5 |
| | 113 |

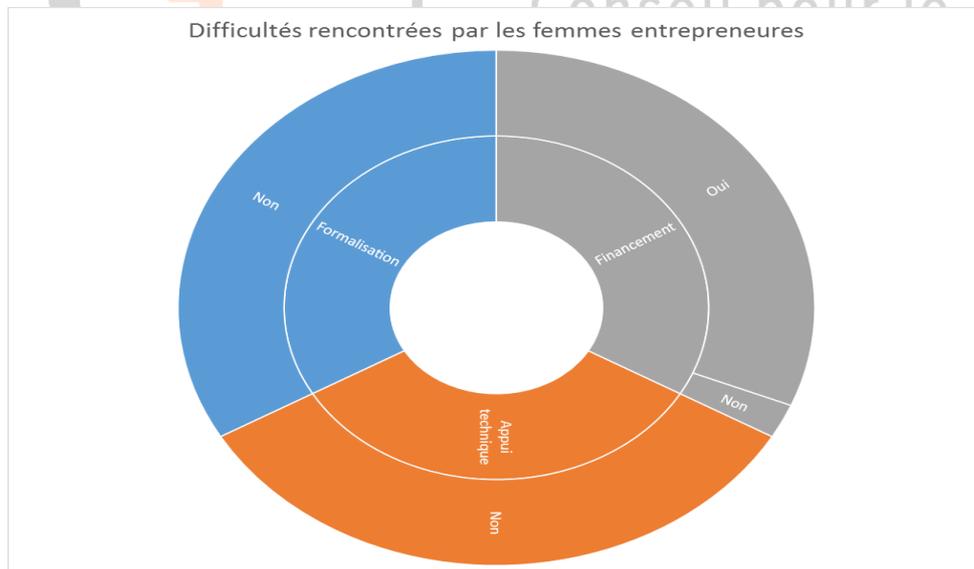
Figure 5 : Catégorisation des entreprises féminines en milieu urbain



f. Les difficultés rencontrées par les femmes

A la création de leur entreprise les femmes maliennes ne connaissent pas de difficultés majeures. En effet, la création du guichet unique au sein de l'Agence pour la Promotion des Investissements a grandement facilité les procédures de formalisation. En réalité, les femmes enquêtées au sein des nombreuses bénéficiaires de micro crédits méconnaissent l'existence de ce guichet d'une part et ne pensent pas que la formalisation de leur entreprise est importante.

Figure 6 : Difficultés des femmes entrepreneures



Enquête menée auprès de 31 femmes entrepreneures janvier 2020 par l'expert.

Cependant, au cours de l'exploitation de leur entreprise, les femmes rencontrent beaucoup de difficultés surtout en matière de gestion d'entreprises. La raison principale est l'analphabétisme qui touche principalement les femmes.

B. ORIENTATION DE LA POLITIQUE OU STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE D'EMPLOI DES JEUNES

B.1. ORIENTATION DES POLITIQUES/STRATEGIES NATIONALES EN MATIERE D'EMPLOI DES JEUNES

a. L'évolution des stratégies / politiques nationales en matière d'emploi des jeunes

En juillet 1994, le Gouvernement a décidé d'élaborer avec l'appui de l'OIT une politique active et globale de l'emploi. Cela a conduit à la réalisation en 1997 d'une étude globale sur la problématique de l'emploi au Mali. Les conclusions de cette étude ont été validées pour l'élaboration du Document-cadre sur la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et d'un schéma directeur de l'emploi, qui ont été adoptés par le Gouvernement au mois de juillet 1999.

La politique Nationale de l'Emploi a retenu cinq (05) orientations fondamentales qui sont : (i) le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté, (ii) le développement socio-économique, (iii) l'insertion économique et sociale des groupes sensibles (qu'il s'agisse des femmes, des jeunes garçons et jeunes filles sans qualification, des jeunes diplômés, des handicapés, des ex-combattants, etc.); (iv) le rééquilibrage économique et social, (v) la collaboration entre pouvoirs publics, secteur privé et société civile.

Ces orientations fondamentales sont déclinées à travers sept (07) objectifs prioritaires qui sont :

- conforter et sécuriser les emplois privés existants et améliorer les performances dans l'emploi public ;
- réduire le chômage et le sous-emploi en créant des emplois et en intensifiant les activités ;
- accroître la demande de main-d'œuvre grâce au développement du secteur privé ;
- améliorer l'offre de main-d'œuvre grâce à de meilleures formation et qualification adaptées aux besoins ;
- généraliser la promotion de l'emploi local en tenant compte des spécificités régionales et en privilégiant le recours à la haute intensité de main-d'œuvre ;
- favoriser l'amélioration des conditions de travail dans les différents domaines d'emploi : emploi moderne, emploi informel, emploi rural, emploi temporaire ;
- rechercher, à terme, l'unification du marché du travail.

Les domaines prioritaires d'interventions retenus portent sur : la décentralisation et l'emploi local, l'emploi et les travaux de Haute Intensité de Main-d'œuvre, la formation professionnelle et technique, le développement des entreprises privées modernes et l'emploi informel. Comme on peut le voir, la Politique Nationale de Formation Professionnelle accorde une place de choix à l'emploi des jeunes à travers trois de ses orientations stratégiques. Cette Politique a été complétée par l'élaboration, également avec le concours de l'OIT, d'un Programme National d'Action pour l'Emploi En vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP) adopté par le Gouvernement au mois d'août 2000 et présenté à la Table Ronde sur l'Emploi tenue mars 2001.

Par l'adoption de ces deux programmes, le Gouvernement a voulu se fixer des objectifs ambitieux en matière de promotion en vue de mieux organiser ses interventions. Cependant, il a fallu attendre le début des années 2000 pour voir les premières actions concrètes et d'envergure de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.⁴

Le Gouvernement appuiera les initiatives qui permettent de créer des emplois à travers le renforcement des compétences pour l'emploi et la capacité d'entreprendre. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, par la création des pépinières d'entreprises dans les secteurs d'activités porteurs de croissance et d'emploi, et la mise en place des incubateurs d'entreprises par secteur d'activité, seront soutenus.

Par ailleurs, il conviendra de développer et d'organiser l'offre de formation dans les filières porteuses (BTP, agro-industrie, énergie solaire, etc.) et de recruter des formateurs spécialisés dans les centres de formations professionnelles publics.

Le gouvernement envisage de mettre en œuvre le programme d'appui aux jeunes entrepreneurs et de lancer des programmes d'installation de jeunes diplômés dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le tourisme et l'environnement. Par ailleurs, il convient d'accueillir 100 000 jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans les dispositifs d'apprentissage, de professionnaliser 15 000 jeunes sans emploi à travers des stages de qualification dans les entreprises publiques et privées et de perfectionner 50 000 travailleurs des secteurs public et privé.

b. Les différents types de mesures de politiques mises en place

Pour atténuer les effets des programmes sur l'emploi, le Gouvernement a mis en place toute une série de mesures d'accompagnement pour favoriser l'auto-emploi et l'emploi salarié des jeunes.

- **La Promotion de l'auto-emploi par la création d'entreprise**

La promotion de l'auto-emploi par la création d'entreprise a été soutenue par la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement en matière de développement de la micro finance.

- **La mise en place d'outils de financement adaptés des projets des jeunes diplômés**

Elle a été aussi accompagnée par la mise en place d'un système de garantie du financement des projets des jeunes diplômés à travers le **Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE)**. Depuis sa création, le FARE a garanti environ 1,8 milliard de francs CFA de prêt à la création et au développement des entreprises.

- **Les mesures fiscales de promotion de l'emploi des jeunes**

Le Gouvernement du Mali a prévu des dispositions incitatives au niveau du Code des Impôts en vue de promouvoir l'investissement et, plus particulièrement l'emploi des jeunes. Pour la

⁴ Rapport Etude Emploi jeune ; version corrigée-BALLO année

promotion de l'auto emploi des jeunes, le Code dans son article 243, prévoit ainsi pour les personnes physiques âgées de moins de 40 ans et titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement fondamental ainsi que les personnes morales et groupements constitués uniquement de ces personnes morales qui entreprennent une profession qui les rend passibles de la contribution des patentes, bénéficient d'un régime d'exonération fixé comme suit :

- 100% pour leur première année d'activité ;
- 50% pour leur deuxième année d'activité ;
- 25% pour leur troisième année d'activité.

Il est aussi prévu dans le Code des Investissements la possibilité d'exonération totale d'impôts pour la première année d'exercice pour toute nouvelle entreprise.

Les entreprises qui sont agréées au Code des Investissements bénéficient des avantages douaniers et fiscaux desquels les jeunes entrepreneurs peuvent également bénéficier. Parmi ces mesures, on peut retenir les dispositions relatives à la création d'activité nouvelle. Dans ce cas, il est accordé deux types d'exonération qui sont :

- une exonération pendant la durée de la réalisation des investissements fixée à trois (3) ans, des droits et taxes pour toute importation sur les matériels, machines, outillages, pièces de rechange et matériaux de construction nécessaires à la réalisation du programme agréé ;
- une exonération de cinq (05) ans et de huit (08) ans respectivement pour les investissements d'un montant inférieur ou égal à 150 millions pour francs CFA et pour les investissements d'un montant supérieur à 150 millions de francs CFA sur l'impôt sur les sociétés et sur l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et ainsi que sur la contribution des patentes.

Il est très difficile aujourd'hui de mesurer l'impact réel de ces mesures sur la promotion de l'emploi et plus particulièrement l'emploi des jeunes. QUE FAIRE DONC ?

- **La promotion de la culture entrepreneuriale**

Environ une soixantaine de séminaires sur « l'esprit et la création d'entreprise » ont été organisés pour 2400 jeunes diplômés par la Cellule d'Appui à l'Insertion des Jeunes Diplômés (CAIJD).

Ce dispositif, par ses méthodes d'intervention, n'a pas atteint ses objectifs dont la promotion de l'entrepreneuriat jeune. En effet, il a accueilli tous types de jeunes porteurs ou non de projets ou d'idées de projet.

- **Le renforcement de l'employabilité des jeunes**

Trois stratégies ont été surtout utilisées dans le cadre de la promotion de l'employabilité et de l'emploi salarié : le vacatariat, le stage de qualification et l'utilisation des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO).

Le Vacatariat

Le vacatariat a été institué en 1991 pour remédier au chômage des jeunes diplômés. Les jeunes ont été recrutés pour servir dans différents secteurs de l'administration tels que l'enseignement, la santé et les Douanes. Avec l'adoption du Décret n° 00-038/P-RM du 27 janvier 2000, le vacatariat a pris fin et les jeunes sont devenus des contractuels de l'Administration.

Ce dispositif mis en place sur insistance des associations de jeunes diplômés chômeurs juste après la révolution démocratique de mars 1991, a surtout concerné le secteur de l'Education nationale. Ainsi des milliers de jeunes diplômés ont été recrutés dans tous les échelons de l'éducation pour combler le déficit en personnel. En 2009, ces vacataires ont fini par être intégrés dans la Fonction publique de l'Etat ou des Collectivités Territoriales mettant ainsi fin à ce dispositif.

Le Stage de qualification

Par l'Ordonnance n° 92-022/P-CTSP du 13 avril 1992, le Gouvernement a mis en place un dispositif permettant aux jeunes, sur la base d'un contrat de qualification, d'effectuer un ou plusieurs stages dans les entreprises ou auprès des collectivités territoriales. Sur la base de cette Ordonnance, 1000 jeunes ont pu bénéficier de stages de qualification de 1992 à 2002.

Ce dispositif est toujours en vigueur mais il a perdu de son attrait surtout pour les entreprises suite à l'interprétation divergente des textes entre ces derniers et les services fiscaux sur les avantages accordés. Certaines entreprises ont ainsi été victimes de redressements fiscaux. Cependant, le dispositif est toujours en cours dans le cadre des programmes emploi jeunes. Les effectifs concernés sont très faibles et la relecture du l'Ordonnance prévue depuis longtemps par les pouvoirs publics n'est toujours pas effective.

Les travaux à haute intensité de main-d'œuvre

Le Gouvernement a créé en 1992 l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE-MALI), sous la forme d'association à statut d'ONG. Elle était chargée de l'exécution de plusieurs autres projets aussi bien par le Gouvernement que par la Banque Mondiale, l'Agence Canadienne pour le Développement International, les agences de coopération bilatérale de pays partenaires. Elle a enclenché un processus de création de bureaux d'études et de PME/PMI dans le secteur des BTP. Ce processus a permis de qualifier 1174 entreprises nationales et 151 bureaux d'études avaient été qualifiés par l'AGETIPE au 31 mars 1997, date de clôture du Projet de Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (TIPE).

En plus de la gestion du projet pilote intitulé projet de Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (TIPE), elle a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée de plusieurs chantiers de l'Etat et des Collectivités Territoriales. Ses actions ont permis, de 1993 à 2001, de créer 13 626 145 emplois/jours ; soit 342 029 emplois. L'Agence a aussi contribué à la distribution de 29 356 000

ooo de francs CFA de salaires sur ses chantiers. Cette distribution a surtout bénéficié aux jeunes ruraux et urbains sans qualification.

A la fin des financements, ce dispositif a connu un arrêt. Il ne sera véritablement repris que dans le cadre des programmes emploi jeunes initiés plus tard par le Gouvernement

Le Gouvernement prévoit de renforcer le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ), de renforcer les capacités d'intervention de l'Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP), de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).

Pour davantage de performance dans ce secteur, il est nécessaire d'améliorer le processus de collecte et d'analyse des données sur les emplois créés. Il convient également d'optimiser le processus de recouvrement de la taxe professionnelle.

B.2. L'EMPLOI ET LA FONCTION PUBLIQUE

En vérité au Mali, depuis l'indépendance, l'Etat était le principal pourvoyeur d'emploi dans son administration, dans les entreprises d'état comme la SOMIEX, et les opérations de développement comme la CMDT, et l'Office du Niger. Le système éducatif était centré sur les besoins en personnel suivant le système de développement socialiste qui avait été adopté par le Mali.

Après le coup d'Etat survenu en Novembre 1968, le pouvoir militaire de l'époque a mis un coup d'arrêt à tout le système politique et le programme d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale a achevé la rupture du pouvoir économique de l'Etat surtout en qui concerne les recrutements automatiques.

Le système de concours d'entrée à la fonction publique a été instauré par la suite avec des fréquences au gré des accords avec les institutions de financement internationales posant les conditions pour un Etat régulateur et non un Etat centralisateur.

Devant ce changement, le Mali n'a pas pu jusqu'à présent adapter ses besoins en ressources humaines avec son système éducatif.

Chaque année ceux sont des centaines de milliers de diplômés qui sortent sans emplois et les objectifs de recrutement de l'Etat ne permettent malheureusement pas à résorber.

Tableau 10 : Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées

| Type d'emplois | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Emplois créés par le secteur public | 35 948 | 49 023 | 26 145 | 13 774 | 14 867 | 1 736 |
| Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité) | 5 242 | 3 730 | 8 885 | 1 877 | 6 314 | 1 736 |
| Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure | 28 829 | 42 566 | 13 325 | 667 | 7 279 | 0 |
| Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion | 1 877 | 2 727 | 3 935 | 11 230 | 1 274 | 0 |

Extrait ONEF Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées de septembre 2013 au 31 décembre 2020

Devant les besoins, le secteur public ne fournit quasiment plus d'emploi seulement 1% à peine des chômeurs sont touchés par le secteur public.

Il convient donc de chercher la solution ailleurs/

B.3. QUELQUES EXPERIENCES DE PROGRAMMES DE CREATION D'EMPLOIS-JEUNES

a. Programmes publics

L'expérience de FIER

Présentation

Le projet Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) est une initiative du Gouvernement du Mali et l'appui technique et financier du Fonds international de développement agricole (FIDA). Il s'inscrit dans la recherche d'une croissance reposant sur la promotion des ressources humaines et le développement des secteurs porteurs, en particulier le secteur primaire.

Objectif : L'objectif de développement du Projet FIER est de faciliter l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes. À terme, ces jeunes seront les acteurs de filières agricoles modernes, répondant à la demande du marché et résilientes aux changements climatiques.

Groupe cible : Le projet FIER cible les jeunes ruraux de 15 à 40 ans en quête d'une situation professionnelle. Au sein de cette cible, il distingue deux catégories : (i) les pré-adultes de 15-17 ans pour lesquels des dispositifs de formation préprofessionnelle adaptés sont prévus, afin de les préparer à l'insertion ; (ii) les jeunes âgés d'au moins 18 ans répondant à des profils ou trajectoires

différents et qui seront appuyés dans leur choix soit pour initier une activité génératrice de revenus (AGR) ou promouvoir une micro entreprise rurale (MER).

Résultats attendus : Le projet touchera 100 000 jeunes ruraux, dont 50% de jeunes filles/jeunes femmes, qui seront sensibilisés et orientés sur les possibilités d'insertion et de création d'activités économiques. En termes d'impacts attendus au terme des 8 années d'exécution prévues, il est estimé que :

- (i) environ 80% des jeunes formés dans les dispositifs de formation préprofessionnelle seront aptes à développer une activité économique ;
- (ii) 15 550 activités économiques seront développées par les jeunes dont 11 500 AGR, 4 000 MER et 50 GIE ;
- (iii) 65 % des initiatives de jeunes appuyées seront viables après 3 ans ;
- (iv) Environ 4 000 emplois seront générés par les MER
- (v) La mise en place de 40 MER ;
- (vi) L'ouverture de 18 guichets de proximité par les SFD.

Aucun diplôme n'est exigé. La quasi-totalité des bénéficiaires sont des déscolarisés et non scolarisés. Mais les diplômés réunissant les critères d'âge et de résidence dans le village sont éligibles.

Les effets attendus du projet sont :

Effet 1 : La demande des jeunes ruraux est prise en compte par les institutions en charge de la formation et de l'insertion professionnelle

Effet 2 : L'accès des jeunes ruraux aux dispositifs d'appui-conseil et aux services financiers est facilité

Activités du projet :

Les activités du programme sont articulées autour de trois composantes :

- ☞ Composante A : Capacités institutionnelles et renforcement de l'offre de formation
- ☞ Composante B : Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux
- ☞ Composante C : Coordination et gestion

Le financement du Projet est assuré par :

- le FIDA pour 33,2 millions de \$, soit 63,7 % ;
- le Gouvernement pour 4 millions de \$ soit 7.8% ;
- le PAPAM pour 8,4 millions de \$ soit 16,2% ;
- les SFD pour 2,4 millions de \$ soit 4,6% ;
- les bénéficiaires pour 4 millions de \$ soit 7,6%.

Etat de la mise en œuvre

En octobre 2017, 564 projets ont déjà été accompagnés par le FIER dans les zones rurales du Mali. Les jeunes accompagnés exercent leurs activités dans de nombreuses filières différentes et notamment le bétail (44% des projets financés), le maraîchage (11%), la culture du maïs (11%), l'aviculture (9%) et la culture d'arachide (8%).

Le Fier a également tissé des relations de partenariat avec le projet Babyloan Mali

Aujourd'hui, les projets présentés sur la plateforme Babyloan Mali sont soutenus par le FIER au Mali. Ainsi, les jeunes financés, bénéficient d'un accompagnement technique sur place et d'un suivi régulier de leur activité. Au-delà de l'accompagnement technique, le FIER se porte aussi garant du crédit des jeunes bénéficiaires du programme.

Auto-emplois générés par le Projet FIER

Tableau 11 : Répartition des auto-emplois générés par le Projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux de 2016 à 2017 par sexe et par Région

| Année** | Sexe | Région* | | Total |
|---------|--------------|------------|------------|------------|
| | | Koulikoro | Sikasso | |
| 2016 | Homme | 11 | 16 | 27 |
| | Femme | 8 | 22 | 30 |
| | Total | 19 | 38 | 57 |
| 2017 | Homme | 178 | 181 | 359 |
| | Femme | 150 | 204 | 354 |
| | Total | 328 | 385 | 713 |
| Total | Homme | 189 | 197 | 386 |
| | Femme | 158 | 226 | 384 |
| | | 347 | 423 | 770 |

Source : FIER année 2019

* Pour l'instant, le Projet intervient dans deux régions : Koulikoro et Sikasso

** Le Projet a commencé ses activités en 2016 et intervient seulement dans le domaine Agricole (agriculture, élevage, pêche)

Expérience de l'APEJ

Présentation

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), un Etablissement Public à caractère Administratif a été créée par la loi n°03-031/AN-RM du 25 Août 2003 modifiée par la loi N° 2014 – 068/AN-RM du 31 Décembre 2014. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Emploi.

Mission

La mission de l'APEJ est de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, hommes et femmes, en milieu rural et urbain en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit.

De manière spécifique, l'APEJ exécute le Programme Emploi-Jeunes qui vise à contribuer au développement économique et social du pays en offrant aux jeunes maliens âgés de 15 à 40 ans des opportunités d'emploi dans les différents secteurs d'activité économique à travers l'emploi salarié ou l'auto-emploi.

Activités

Chantier école HIMO

L'APEJ organise des chantiers école à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) où les jeunes des localités sont mobilisés pour les travaux de réalisation de pistes rurales, de périmètres rizicoles, de périmètres maraîchers, pour ce qui est le milieu rural.

Ces chantiers école HIMO permettent la :

Création d'emplois temporaires : Utilisation du maximum possible de main d'œuvre (jeunes de la localité)

Formation pratique : Formation des jeunes lors des travaux sur la technique de réalisation de l'infrastructure

Redistribution de revenus :

Rémunération des jeunes apprenants

Approche/ procédures

Les jeunes formés sont constitués en GIE de construction pour leur permettre d'assurer l'entretien de l'infrastructure voire de réaliser un projet similaire avec la mairie.

L'approche HIMO privilégie le maximum de main d'œuvre et le petit matériel contrairement est à l'approche Haute intensité d'équipement qui privilège plus tôt les engins lourds.

Résultats.

L'APEJ a effectués dans les différentes régions du Mali :

- 13 chantiers écoles de pistes rurales ;
- 06 chantiers écoles de périmètres maraichers ;
- 05 chantiers écoles de périmètres irrigués ;

RAPPORT MALI



- L'Agence (APEJ) a également effectués des chantiers écoles de pavage et dallage de roche des plusieurs voie et effectué des reboisements dans les forêts classées de Dioforongo, Tienfala et des Monts manding.

Résultats : Au total **3 000 jeunes** ont été formés avec une création d'emplois durant **240 000 journées de travail**.

Financements

Les revenus distribués aux jeunes apprenants y compris les travailleurs des entreprises (maître maçons, maître ferrailleurs) sont d'environ **un milliard cinq cent millions de FCFA**.

Installation des jeunes sur les périmètres rizicoles et maraîchers réalisés

Procédures :

- **Avis d'appel à candidature** est lancé à l'intention des jeunes de la localité du projet ;
- Mise en place d'une commission de sélection (représentants des jeunes, des femmes, des autorités locales et l'APEJ ;
- Elaboration de critères de sélection.

Résultat : Ainsi, **529 jeunes** ont pu bénéficier de terres pour la riziculture et le maraîchage sur les périmètres rizicoles et maraîchers réalisés.

Financement des projets (Projets financés par l'APEJ)

Les financements effectués dans les zones rurales représentent plus de 40% des accompagnements. Ils ont coûté environ **six (06) milliards de F CFA** pour **5 166 emplois créés à travers 1863 micro - entreprises**.

Tableau 12 : Répartition sectorielle des projets

| Secteur | Nombre de projet | Montant | Nombre d'emploi |
|--------------|------------------|----------------------|-----------------|
| Agriculture | 1 126 | 2 518 509 545 | 2 735 |
| Elevage | 737 | 3 505 218 403 | 2 431 |
| Total | 1 863 | 6 023 727 948 | 5 166 |

Investissements

En perspectives, il est prévu de financer **1 095 projets** pour la création de **2 691 emplois** à un coût de **3 784 845 069 F CFA** dans toutes les régions du Mali.

Expérience Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ)

Le partenariat porte sur la mise en œuvre du volet « Entrepreneuriat des jeunes déscolarisés peu ou pas diplômés). Ce volet vise à appuyer les jeunes avec un niveau d'éducation limitée (niveau inférieur de l'enseignement technique formel et de l'éducation et la formation non formelles) sortant des programmes d'éducation ou sont déjà sur le marché à créer des micros entreprises. Et il couvre toutes les régions du Mali.

Les appuis, apportés à ces jeunes, comprennent la sensibilisation sur les questions de l'entrepreneuriat, l'encadrement sur l'élaboration de plans d'affaires simplifiés, et la fourniture de fonds de démarrage (dotation en capital d'environ 600 dollars) tout en facilitant l'accès au microcrédit, l'assistance opérationnelle et l'encadrement sur 12 mois.

10 000 jeunes ont été pris sur les concepts de base de l'entrepreneuriat (niveau 1) parmi lesquels **6 000 jeunes** ont reçu une formation approfondie en entrepreneuriat (niveau 2).

3 615 jeunes ont bénéficié de kits / fonds de démarrage dans les secteurs dont, 77% des bénéficiaires évoluent dans le secteur de l'agroalimentaire suivi de l'artisanat qui occupe 15% des bénéficiaires contre 2% pour les BTP et 6% pour le Commerce.

Les jeunes ont été sélectionnés par une commission de sélection régionale (présélection sur la conformité des dossiers) puis une commission de sélection nationale (sélection sur l'analyse des plans d'affaires élaborées par le jeune avec l'assistance du formateur).

Le suivi -accompagnement des bénéficiaires de kits / fonds de démarrage est assuré par des ONG.

Auto-emplois générés par le Projet PROCEJ

Tableau 13 : Répartition des auto-emplois générés à travers la Compétition des plans d'affaire du PROCEJ en 2016 par sexe et par Région

| Année | Sexe | Région | | | | | | | | | Total |
|-------|--------------|----------|-----------|----------|----------|----------|------------|----------|----------|-----------|-----------|
| | | Kayes | Koulikoro | Sikasso | Ségou | Mopti | Tombouctou | Gao | Kidal | Bamako | |
| 2016 | Homme | 1 | 14 | 3 | 2 | 1 | 0 | 8 | 0 | 16 | 45 |
| | Femme | 0 | 6 | 1 | 4 | 3 | 0 | 1 | 0 | 17 | 32 |
| | Total | 1 | 20 | 4 | 6 | 4 | 0 | 9 | 0 | 33 | 77 |

Tableau 14 : Répartition des auto-emplois générés à travers la Compétition des plans d'affaire du PROCEJ en 2016 par sexe et par secteur d'activités économiques

| Année | Sexe | Secteur d'activités économiques | | | | Total |
|-------|--------------|---------------------------------|-----------|----------|----------|-----------|
| | | Agriculture | Industrie | Commerce | Service | |
| 2016 | Homme | 35 | 5 | 0 | 5 | 45 |
| | Femme | 28 | 3 | 0 | 1 | 32 |
| | Total | 63 | 8 | 0 | 6 | 77 |

b. ONGs et projets

- **Projet « Emploi des Jeunes crée des Opportunités, ici au Mali » (EJOM)**

Le projet « Emploi des Jeunes crée des Opportunités, ici au Mali (EJOM) » est mis en œuvre par le consortium APEJ, ICCO, SNV et WASTE. Il concerne 8.620 jeunes (migrants potentiels) incluant des femmes (30%) et des migrants de retour (15%) qui seront accompagnés/renforcés dans les domaines de l'horticulture, la gestion des déchets, l'agroalimentaire et l'artisanat utilitaire.

- **Programme Danois : SWISSCONTACT (FACEJ)**

- Financement : Ambassade du Danemark
- Durée du projet : **3,5 ans**,
- Date de démarrage : **15 février 2019**.
- **Zones d'intervention : District de Bamako et zones urbaines (Kati, Koulikoro), région de Sikasso, Tombouctou (villes urbaines de Tombouctou, Diré et Goundam).**
- Mopti, Sévaré et Kita/Kayes

Le FACEJ vise les jeunes de **18 à 30 ans** sortant des centres de formation technique et professionnelle et d'autres structures de formation, à partir du niveau CAP jusqu'au supérieur/universitaire, **avec l'ambition de créer leur entreprise. (Guichet 01)**

Le projet cible également de **jeunes entrepreneurs innovants** en vue d'appuyer le développement de leur **entreprise existante. (Guichet 02)**

Guichet spécial « **crise Covid-19** » avec un caractère d'urgence, temporaire pour financer par subvention les entreprises innovantes dans le secteur de la prévention et de la réponse sanitaire. **(Guichet 03).**

RAPPORT MALI



Au terme du programme (42^e mois), il est attendu :

Objectif initial: 1 430 jeunes entreprises financées.

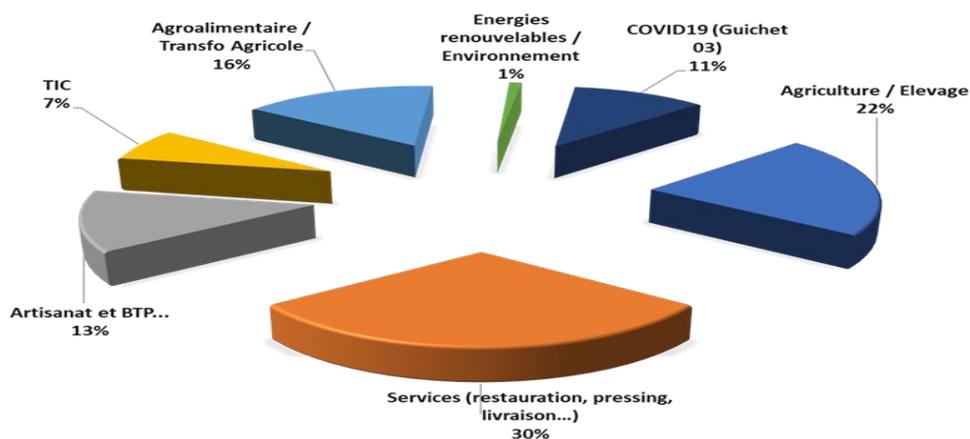
Objectif genre : **40% de jeunes femmes.**

Partenaires clés de mise en œuvre :

04 banques partenaires : BNDA, COFINA, CORIS Banque et ORABANQUE

52 facilitateurs (structures de facilitation) : incubateurs, bureaux d'études, centres de formation, ONG locales.

| Banque | Plans d'affaire déposés | Plans d'affaire financés | Montant emprunts mobilisés | % financement mobilisée par Banque |
|--|-------------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------------------|
|  BNDA <i>La banque à votre service</i> | 427 | 350 | 1 139 791 171 | 42% |
|  cofina <i>Compagnie Financière Africaine</i> | 273 | 228 | 982 197 230 | 36% |
|  CORIS BANK INTERNATIONAL | 143 | 116 | 461 396 854 | 17% |
|  Orabank | 35 | 28 | 113 748 913 | 4% |
| TOTAL | 878 | 722 | 2 697 134 168 | 100% |



Situation projets financés par domaine d'activité couverts

| Domaine d'activité | GENRE (H/F) | | | Montant FCFA | % mon mobi |
|---|-------------|------------|------------|----------------------|---------------|
| | F | H | Total | | |
| Agriculture / Elevage | 59 | 149 | 208 | 931 071 993 | 26% |
| Services (restauration, pressing, livraison...) | 117 | 158 | 275 | 975 227 476 | 28% |
| Artisanat et BTP... | 32 | 91 | 123 | 417 807 354 | 12% |
| TIC | 14 | 48 | 62 | 304 687 365 | 9% |
| Agroalimentaire / Transfo Agricole | 110 | 57 | 167 | 613 500 040 | 17% |
| Energies renouvelables / Environnement | 5 | 11 | 16 | 46 094 113 | 1% |
| COVID19 (Guichet 03) | 20 | 61 | 81 | 195 632 806 | 6% |
| TOTAL | 357 | 575 | 932 | 3 484 021 147 | 100 |

- Programme de mise en place des Centres Ruraux de prestations de services agricoles CRP par la Cellule de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (CPEA)

Présentation

Dans le cadre de la politique de l'emploi /jeune au Mali, combinée à la stratégie de la mécanisation et de la motorisation agricole, il a été créé la Cellule de la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (CPEA) par Décision N° 2014/00030/MDR-SG du 28 janvier 2014 et la nomination d'un Coordinateur et des Points Focaux à travers les Directions Régionales de Génie Rural (DRGR) pour soutenir les CRP.

Objectifs

L'objectif visé est de rendre accessible à un plus grand nombre des exploitants/exploitantes agricoles, les prestations de services Agricoles favorisant la création d'emplois en milieu rural.

Objectifs spécifiques

- créer des pools d'équipements agricoles de proximité pour la fourniture de prestations de services Agricoles de qualité aux exploitants/exploitantes dans les domaines de la

RAPPORT MALI



- production , de la transformation, de la commercialisation et de la conservation des produits agricoles (agriculture , élevage et pêche) ;
- organiser les jeunes au sein d'entreprises Agricoles orientées vers la prestation de services pour les exploitants/exploitantes agricoles ;
 - favoriser la maîtrise du calendrier agricole par les exploitants/exploitantes agricoles;
 - réduire la pénibilité des travaux agricoles ;
 - favoriser la gestion durable des ressources naturelles ;
 - améliorer le revenu des exploitants et des exploitantes agricoles ;
 - mettre en œuvre un programme pilote d'installation de 25 CRP dans les grands bassins de production.

Les résultats attendus peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 15 : Résultats attendus

| RESULTATS ATTENDUS | INDICATEURS |
|---|---|
| - Des pools d'équipements agricoles sont créés et équipés. | <ul style="list-style-type: none">• 25 Centres de Prestations Agricoles (CRP) créés et équipés dont 10 courant 2018• Nombre et types d'équipements acquis. |
| - les jeunes au sein d'entreprises Agricoles orientées vers la prestation de services aux exploitants/exploitantes agricoles sont installés; | <ul style="list-style-type: none">• 250 jeunes installés ; |
| - le calendrier agricole est maîtrisé par les exploitants/exploitantes agricoles; | <ul style="list-style-type: none">• Au moins 2500 exploitants/exploitantes agricoles encadrés/conseillés ; |
| - la pénibilité des travaux agricoles est réduite ; | <ul style="list-style-type: none">• Au moins 2500 exploitants/exploitantes agricoles ayant bénéficié des services de prestation ; |
| NB : En se référant sur les plans d'affaires et en faisant une simulation, au moins 2500 (100 exploitants/exploitantes par CRP) exploitants/exploitantes seront touchés par les 25 CRP. | |

Principales activités

Les activités des centres porteront sur la prestation de services aux producteurs dans le domaine des productions végétale, animale et l'appui conseil.

Les principaux domaines concernés sont :

- les travaux de sol (labour, pulvérisage, hersage etc.) ;
- les récoltes et post-récoltes (fauchage, battage, décorticage, stockage, conservation, transformation, transport, commercialisation, etc.) ;
- la production et distribution de semences ;
- l'insémination artificielle ;
- la production et distribution d'alevins ;
- la production et distribution de plants d'arbres (forestiers et fruitiers) ;
- la production et/ou la distribution d'aliments pour animaux ;
- les soins vétérinaires divers ;
- Promotion des produits forestiers non ligneux.

Les CRP peuvent fournir d'autres prestations spécifiques comme la protection des cultures, des plantations et des récoltes et des pâturages, le traitement des noix de karité et d'anacarde, l'enseignement des techniques d'implantation de périmètres maraîchers et d'étangs piscicoles etc.

Types d'investissements

Les investissements concernent principalement la construction d'infrastructures et les équipements agricoles.

Budgets alloués : Le financement d'un centre varie en fonction des besoins de sa zone d'intervention et, se situe entre 20 millions et 45 millions de FCFA.

Procédés de sélection de bénéficiaires

La mise en place des centres ruraux de prestation repose sur plusieurs étapes :

- **Large sensibilisation, information et communication**
- **Constitution des dossiers et dépôt**
- **Sélection par une commission spécialement constituée à cet effet**

Les critères de sélection sont :

- Le GIE (existant ou avancé dans sa création) ;
- Le genre (jeunesse et présence de femmes) dans la composition des GIE ;
- La compréhension de la vision ;
- La fiabilité des données sur l'Agriculture de la zone ;
- La correspondance des équipements sollicités ;
- L'évaluation réelle des couts des équipements ;

- L'identification des meilleures activités de prestation de la zone et la sollicitation des équipements correspondant à ces activités ;
- La rentabilité des équipements en fonction du coût des prestations dans la zone.
- **Notification aux ODR du résultat des travaux des commissions de sélection :**
- **Correction des dossiers sélectionnés**

Critères d'éligibilité

Les promoteurs des centres sont des personnes morales ou des personnes physiques provenant aussi bien du milieu rural que du milieu urbain.

a) Les personnes morales

Le CRP est un GIE au sens de l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif aux sociétés commerciales et aux groupements d'intérêt économique du 5 mai 2014.

Les membres doivent :

- être de nationalité malienne ;
- être jeune diplômé ou sans diplôme en quête d'emploi ;
- être âgé de 18 à 45 ans.

b) Les personnes physiques

Les personnes physiques sont des individus ou des entrepreneurs agricoles ayant une motivation pour le développement du monde rural et doivent :

- être de nationalité malienne ;
- être âgé de 18 ans et plus ;
- s'engager à employer les jeunes ruraux de la localité ;
- Avoir une connaissance du monde rural.

- **Promouvoir l'emploi des jeunes dans les filières riz ouest-Africaines (PEJERIZ)**

Le projet PEJERIZ entend améliorer l'emploi des jeunes en zone rurale grâce à des modèles d'entreprise innovants (y compris des modèles basés sur les TIC) tout au long de la filière du riz. En outre, les services novateurs fournis par les jeunes gérants de Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et de Centres de Mécanisation Agricoles (CEMA) tout au long de la chaîne devraient aussi se traduire par une amélioration significative des performances et de la compétitivité des entreprises locales dans le secteur du riz et, générer ainsi, une hausse des revenus des petits producteurs de riz et des entrepreneurs.

La liste suivante reprend les principaux volets et les résultats atteints par le projet PEJERIZ :

- Amélioration des opportunités d'emplois pour les jeunes en milieu rural le long de la chaîne de valeur riz :
 - o 94 emplois créés par les CEMA au Sénégal et 90 au Mali ;
 - o 339 emplois créés par les MPME au Sénégal et 114 au Mali.
- Augmentation des revenus des producteurs et des jeunes ruraux et amélioration des performances des CEMA et des entreprises dirigées par les jeunes (MPME) :
 - o Revenus cumulés des CEMA du Sénégal : 98 569 € sur une superficie totale de 2 330 ha et 3 562 clients servis ; Revenus cumulés des CEMA au Mali : 45 791 € sur 1 054 ha et 716 clients servis ;
 - o 1 176 agro-entrepreneurs de MPME déclarent un revenu supérieur ou égal à 95€/ha/saison.
- Les exploitants agricoles améliorent leurs pratiques agricoles et sont mieux équipés pour la commercialisation de leur production :
 - o 1 778 producteurs au Sénégal et 1 979 au Mali font appel au service Rice Advice.
- Les CEMA et les MPME dirigées par les jeunes deviennent opérationnels :
 - o Tous les jeunes du projet (MPME et CEMA) ont des plans d'affaires opérationnels
 - o 11 CEMA ont reçu des soutiens financiers (5 au Sénégal et 6 au Mali) ;
 - o 40 MPME ont reçu des prêts bancaires au Sénégal et 38 au Mali.
- Renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs et des producteurs rizicoles à travers des séances de formation
- Incubation d'entreprise, accélération et mentorat

2. L'efficacité des projets programmes pour l'emploi des jeunes

Un des projets les plus en vue du département en charge de l'emploi : LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET EMPLOI DES JEUNES (PROCEJ) présente les réalisations majeures suivantes :

- 7 574 emplois créés à travers le financement de 3 872 micro - entreprises et petites entreprises au profit des jeunes dont 34% de ces emplois occupés par les femmes et les jeunes filles.



- 205 emplois (dont 85% occupés par les femmes et jeunes filles) créés au profit des jeunes par les 24 PME soutenus par le PROCEJ
- 9 152 jeunes non scolarisés ou déscolarisés insérés sur 12 495 formés (soit un taux d'insertion de 74%) à travers la formation à un métier et la mise à disposition de kits (30% des jeunes insérés sont des femmes et de jeunes filles) selon les résultats d'une enquête indépendante.
- 10 785 jeunes formés (54% de jeunes filles et femmes) à l'entrepreneuriat et à l'élaboration de plans d'affaires
- 23 476 jeunes de 15 à 29 ans déscolarisés résidant dans les zones péri-urbaines et autres localités rurales formés dans les métiers pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle.
- 1 042 élèves dont 470 jeunes filles placés dans 21 nouveaux programmes de formation élaborés dans des filières de formation en lien avec les besoins du marché de l'emploi : la transformation agroalimentaire (transformation du lait, transformation des céréales, transformation des produits oléagineux, maintenance, etc.), du BTP (chef de chantier, installateur/réparateur des ascenseurs, domotique, etc.), des peaux et cuir (tannerie, maroquinerie, fabrication de chaussures).

En terme d'efficacité, le projet a, en cinq ans directement touché 36 025 jeunes sur une prévision cible de 37 000 jeunes. Il a permis à 16 931 jeunes dont 30% de jeunes filles et femmes de trouver un emploi ou de s'auto-employer. Soit une moyenne de 3 000 jeunes par an. Comparé au nombre de jeunes entrant en chômage chaque année qui est de plus de 300 000 individus, cette contribution du projet relative à l'insertion de 3000 jeunes en moyenne ne représente que moins de 1%.

On peut aisément énoncer que la solution pour une prise en charge conséquente du phénomène du chômage se trouve ailleurs.

C. ORIENTATION DE LA POLITIQUE OU STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE DE CREATION D'ENTREPRISES POUR LES FEMMES

C.1. LES STRATEGIES ET POLITIQUES DE PROMOTION DE LA FEMME

Sur le plan national, l'engagement du Mali à lutter contre les inégalités est matérialisé par la création, depuis 1997, d'un mécanisme national en charge de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille dénommé " Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF)" et la formulation de documents de politique, cadres de référence stratégiques destinés à ses cibles dont la Politique Nationale Genre (PNG) en 2010.

Les constats révélés par les enquêtes, études et évaluations faites au cours de ces dernières années indiquent que l'écart entre les garçons et les filles, les hommes et les femmes, est encore important et ce, dans des domaines stratégiques comme, l'éducation, la santé, l'économie et la gouvernance. Il faudra, dès lors, renforcer la fondation de cette société en éliminant de manière durable toutes les inégalités qui sont à la base des différences de situation, de statut et de position des enfants, filles et garçons, des adolescents et adolescentes, des femmes et des hommes dans la famille, la communauté et la société conformément aux ODD et à l'Agenda 2063.

L'évaluation du plan d'actions de la PNG (2011-2013) a permis d'apprécier le niveau d'intégration des questions de genre dans les interventions de certains Comités Sectoriels d'Institutionnalisation du Genre et Comités Régionaux des Questions de Genre dans les différentes Régions du Mali.

a. Politiques nationales de promotion économique de la femme

Par cette Politique Nationale Genre, le Mali entend concrétiser ses engagements nationaux, internationaux et africains au regard de l'édification d'une société démocratique et d'un État de droit dans lequel l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une valeur fondamentale telle qu'inscrite dans la Constitution du pays du 25 février 1992.

b. Les femmes dans les centres urbains (Les filières, secteurs d'activités économiques)

En milieu urbain, la femme malienne ne se démarque pas de la condition en général des femmes africaines. Même instruites, elles subissent les mêmes contraintes d'indisponibilités liées à des responsabilités familiales, au refus des conjoints pour les horaires tardives ou les voyages, etc. ONU femmes dans sa plateforme a recensé 113 entreprises qui sont toutes dans les centres urbains. Ces entreprises féminines évoluent dans des secteurs divers allant de l'agroalimentaire à la restauration en passant par l'architecture, l'artisanat et le tourisme, l'hôtellerie, le commerce général, etc... Elles excellent dans tous les secteurs économiques et se battent malgré les difficultés de financement dont elles font face. Les 113 entreprises enregistrées par ONU Femmes

sont des entreprises formelles. Il existe cependant des milliers de femmes qui prospèrent dans le secteur informel utilisant des systèmes traditionnels de financement comme les tontines, mais aussi, pour certaines les plus audacieuses, font recours au SFD pour financer leurs activités à travers de micro-crédits.

c. Les femmes rurales

En se basant sur les données figurant dans la Politique Nationale du Genre, on relève que les branches agricoles ont enregistré la participation de 63,7% des femmes actives âgées de 15 ans et plus (ELIM 2006). Entre 2001 et 2006, on observe une augmentation du nombre de femmes dans ce secteur. En 2001, elles représentaient 34,8% des actifs du primaire et 40,5% en 2006. Dans le secteur agricole, la répartition sociale du travail pèse lourdement dans l'organisation de la production. Ainsi, les hommes sont davantage actifs dans les cultures de rente qui procurent plus de revenus et les femmes dans les cultures vivrières destinées en priorité à la subsistance de la famille. Cette organisation sociale du travail justifie aussi le niveau assez faible de l'accès et l'utilisation des ressources productives par les femmes. Au niveau de l'accès à la terre, on constate que des inégalités persistent, dans la mesure où moins de 20% des responsables de parcelles agricoles sont des femmes (Recensement agricole, 2007). Selon le RGA 2004, il y a plus d'hommes exploitants agricoles sans parcelles que de femmes, soit respectivement 14% et 9% dû au fait que les femmes ont moins d'exigence pour la taille et la qualité de la terre. L'accès aux équipements agricoles reste très limité (moins de 20% en disposent) en zone rurale.

Par ailleurs plus la taille de l'exploitation augmente, moins on trouve de femmes propriétaires d'exploitations (seules 6% des femmes exploitantes ont plus de 5 ha). Cependant, il convient de signaler que l'ampleur et la nature des disparités varient suivant les zones socio-agro-écologiques, mais aussi en fonction de la disponibilité concernant l'accès et le contrôle de la terre par la femme. Ce constat est mieux soutenu par les disparités régionales de l'enquête agricole 2007 de la CPS du secteur du développement rural qui comptait pour le niveau national 619571 femmes responsables de parcelles, soit 18,5% des responsables de parcelles.

Il faut tout de même signaler que la production de coton biologique en œuvre au Mali depuis une dizaine d'années est une opportunité économique pour les femmes rurales. On constate depuis quelques années que les femmes sont de plus en plus attributaires de parcelles dans les zones aménagées (Office du Niger). Toutefois, des groupes de femmes plus ou moins structurés sont spécialisés dans des activités d'accompagnement des cultures de rente, notamment la récolte du coton en zone cotonnière, le repiquage et le battage en zone rizicole qui sont des activités exclusivement féminines. Cependant, il faut constater que des difficultés de gestion et d'organisation empêchent ces associations d'émerger à la hauteur de leurs souhaits (Extrait PNG).

C.2. LES TYPES DE MESURES MISE EN PLACE POUR LA PROMOTION DES FEMMES ENTREPRENEURES

Pour matérialiser la participation des femmes dans les activités socio-économiques, un certain nombre de mesures ont été adoptées par les plus hautes autorités notamment le FAFE (Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant), le programme d'Appui à l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur du karité, la Loi sur le Foncier agricole qui octroie au moins 15% des surfaces aménagées par l'Etat et les Collectivités aux Femmes, le Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) qui octroie 15% au moins aux Femmes et aux jeunes ruraux (source : Version finale CREDD 2019-2023).

C.3. LES EXPERIENCES DE SOUTIEN A L'ENTREPRENARIAT FEMININ

a. Les projets/Programmes spécifiques à la promotion des femmes entrepreneurs

Le **Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE)** a été créé, par la Loi n°2012-002 du 23 janvier 2012. Il est régi par : le Décret n°2012-083/P-RM du 08 février 2012 qui fixe l'organisation et les modalités de gestion et l'arrêté interministériel n°2526/MEF-MPFEF-SG du 30 juillet 2015 qui détermine le détail des modalités de gestion.

Objectifs du FAFE : (1) Promouvoir le genre et l'autonomisation de la femme, (2) Promouvoir la protection des droits de l'enfant, et (3) Promouvoir la famille.

Missions : (1) Financer l'entrepreneuriat féminin et les activités génératrices de revenus pour consolider la participation des femmes au développement du Mali ; (2) Améliorer le rendement et la productivité des femmes rurales dans les secteurs productifs ; (3) Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des femmes à travers les formations techniques et professionnelles ; (4) Apporter un appui/conseil aux femmes entrepreneurs pour l'accès au financement des institutions financières ; (5) Financer les activités de renforcement du leadership féminin et de la participation politique des femmes dans la gouvernance au Mali ; (6) Financer les activités de réinsertion socio-économique des enfants en situation difficile.

Conditions d'accès :

(1) Etre un groupement formel (Association, ONG, GIE, Coopérative) ; (2) Etre promotrice d'AGR ou de PME/PMI ; (3) Avoir un compte bancaire dans une banque de la place ; (4) Se conformer aux canevas du FAFE.

Réalisations : Entre 2015 et 2016, le FAFE a financé 384 projets sur un total de 2221 projets soumis, soit 17,28%, pour un coût total de 866 915 814 FCFA. Ces 384 projets financés se répartissent entre les dix régions et le District de Bamako. Durant ces deux années d'exercices, la CT-FAFE a touché 46 414 personnes dont : (i) 4300 femmes et familles ; (2) 34 870 personnes (14 732 hommes et 20

138 femmes); et (3) 7 244 enfants dont 4 313 filles. En 2017, le FAFE a établi un contrat avec 5 ONG professionnelles des régions du nord.

Contraintes et difficultés rencontrées par le FAFE sont : (1) l'insuffisance des ressources financières disponibles au regard de l'accroissement des demandes, (2) la faible expertise des femmes dans le montage de projets, (3) l'insuffisance des ressources humaines de la CT-FAFE, (4) le faible suivi de l'ensemble des projets financés, et (5) la forte pression exercée par les populations pour l'accès au fonds.

Perspectives : Face aux difficultés, de nouvelles orientations ont été définies à savoir : le remplacement des subventions par des prêts et la signature d'une convention avec la Banque nationale de développement agricole (BNDA) avec un dépôt à terme (DAT) de 300 millions de FCFA pour garantir les prêts qui vont être octroyés aux promotrices de PME/PMI.

Ce placement va permettre au FAFE de financer entre 120 et 300 projets de promotrices de PME/PMI, pour des prêts allant d'un montant de 2 à 5 millions de FCFA. Les financements vont concerner 80% du coût total des projets soumissionnés. Les postulants devront justifier d'un apport personnel de 20%.

Pour 2018, l'enveloppe de prêt à octroyer sera de 600 millions de FCFA. Beaucoup de femmes accéderont au financement avec les nouvelles perspectives.

Sur le plan national, l'engagement du Mali à lutter contre les inégalités est matérialisé par la création, depuis 1997, d'un mécanisme national en charge de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille dénommé " Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF)" et la formulation de documents de politique, cadres de référence stratégiques destinés à ses cibles : la Politique Nationale Genre (PNG) en 2010, la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) en 2014, la Politique Nationale de la Famille (PNF) en 2015 et le Plan décennal de développement pour l'autonomisation de l'enfant de 2020 -2029.

Les constats révélés par les enquêtes, études et évaluations faites au cours de ces dernières années indiquent que l'écart entre les garçons et les filles, les hommes et les femmes, est encore important et ce, dans des domaines stratégiques comme, l'éducation, la santé, l'économie et la gouvernance. Il faudra, dès lors, renforcer la fondation de cette société en éliminant de manière durable toutes les inégalités qui sont à la base des différences de situation, de statut et de position des enfants, filles et garçons, des adolescents et adolescentes, des femmes et des hommes dans la famille, la communauté et la société conformément aux ODD et à l'Agenda 2063.

L'évaluation du plan d'actions de la PNG (2011-2013) a permis d'apprécier le niveau d'intégration des questions de genre dans les interventions de certains Comités Sectoriels d'Institutionnalisation du Genre et Comités Régionaux des Questions de Genre dans les différentes Régions du Mali.

Cette évaluation a mis en évidence, tant au niveau central que déconcentré, l'existence d'actions positives de prise en compte du genre dans les interventions et prestations de services.

Toutefois, des faiblesses ont été relevées au niveau institutionnel et programmatique. Les limites notées ont trait au manque de connaissance et de maîtrise des concepts clés, à leur traduction concrète en outils d'intégration du genre dans le management des différentes entités chargées d'offrir des prestations de services et plus particulièrement, dans la planification, la programmation, le suivi et l'évaluation des programmes et projets.

Face à ces insuffisances, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre le programme d'institutionnalisation du Genre élaboré par le Secrétariat Permanent de la PNG/MPFEF qui connaît des difficultés de mise en œuvre faute de financement.

b. Les institutions financières qui soutiennent les femmes entrepreneurs

Les institutions de micro - finance dédiées aux femmes : Cas de SORO YORIWASO.

Le financement des activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes est une priorité de Soro Yiriwaso.

- En effet, SORO YIRIWASO est une institution de Microfinance créée le 09 septembre 2000. Elle a signé le 11 juillet 2003 avec le gouvernement de la République du Mali, représenté par le Ministre de l'Economie et des Finances, une convention. Cette convention a été renouvelée le 06 Décembre 2017.
- La vision de Soro Yiriwaso est d'être une association solide, autonome et pérenne, servant les entrepreneurs à faible revenu, particulièrement les femmes.
- La mission de Soro Yiriwaso est d'augmenter les opportunités économiques des entrepreneurs maliens désavantagés, particulièrement les femmes, en leur offrant l'accès aux services financiers durables.

Tableau 16 : Résultats obtenus

| Indicateurs | En 2020 | En 2019 |
|---|----------------------|----------------------|
| Nombre d'emprunteurs actifs par sexe | 112 442 | 112 910 |
| Hommes | 23 347 | 20 324 |
| Femmes | 89 095 | 92 586 |
| Nombre d'emprunteurs actifs par âge | 112 442 | 112 910 |
| Jeunes | 39 355 | 42 906 |
| Autres | 73 087 | 70 004 |
| Nombre de clients actifs | 155 647 | 140 331 |
| Hommes | 31 295 | 22 583 |
| Femmes | 124 352 | 117 748 |
| Montant octroyé par sexe | 6 991 595 000 | 7 660 550 000 |
| Hommes | 5 243 696 250 | 5 975 229 000 |
| Femmes | 1 747 898 750 | 1 685 321 000 |
| Montant octroyé par âge | 6 991 595 000 | 7 660 550 000 |
| Jeunes | 2 447 058 250 | 2 911 009 000 |
| Autres | 4 544 536 750 | 4 749 541 000 |

c. Les difficultés de mise en œuvre

- ✓ La faible organisation des associations de femmes et de jeunes ;
- ✓ La faible formation des jeunes et des femmes en gestion d'entreprise ;
- ✓ L'incapacité des détenteurs de projet (femmes et jeunes) de fournir des garanties ;
- ✓ La faiblesse des ressources financières dédiées au financement des projets des femmes et des jeunes ;
- ✓ L'inadaptation des ressources disponibles aux besoins de financement ;
- ✓ L'amalgame ou la confusion dans les rôles des acteurs dans le financement des femmes et des jeunes.

D. LES NICHES CONCRETES ET LES MECANISMES DE CREATION D'EMPLOIS POUR JEUNES ET/OU DE CREATION D'ENTREPRISES POUR FEMMES

1. Niches concrètes de création d'emplois pour jeunes et/ou de création d'entreprises pour femmes

a. Développement des programmes de création de centres ruraux d'affaires

Une enquête réalisée dans le cadre de la présente étude auprès de neuf (9) centres ruraux de prestation de services agricoles sur 10 (l'enquête auprès du CRP de SOFARA dans la région de Mopti n'a pas pu avoir lieu pour des problèmes de sécurité dans la zone) a permis de conforter l'idée de l'énorme potentiel d'emploi dans ce secteur. En effet avec le financement obtenu les CRP enquêtés ont présenté la situation suivante :

Un financement des équipements composés de tracteurs, motoculteurs, décortiqueuses de riz, botteleuses, batteuses de riz, faucheuses de riz entre autres d'un coût total de 265 millions a permis de contribuer à la création de 70 emplois directs permanents environ. De plus, les centres ont permis de soutenir environ 4 800 producteurs agricoles dans le labour de leurs champs et rendre d'autres services agricoles notamment le battage, le transport des produits agricoles des champs aux concessions, le décortilage de riz à des dizaines de milliers de paysans dans les localités concernées.

Tableau 17 : Situation des CRP

| Désignation | Bafing Service | Benkola de Sirakorola | Nyetaa de Yorosso | Siguida Yiriwa de Sélingué | Sabou Gnouma de Kolongo | Koumassé de Niono | Djanto Yerela de Dioro | Sandji de SOMO | Sofara Falaise | Horonya de Touba |
|--------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------|------------------------|------------------|------------------|---------------------|
| Localisation | Manantali/ Kayes | Sirakorola/ Koulikoro | Yorosso/ Sikasso | Sélingué/ Sikasso | Kolongo/ Ségou | Niono/ Ségou | Dioro/ Ségou | Tamani/ Ségou | Sofara /Mopti | Touba/ Koulikoro |
| Zone de production | ADRS | OHVN | CMDT | ODRS | ON | ON | ORS | ORS | ORM | OHVN |
| Statuts | GIE | GIE | GIE | GIE | GIE | GIE | GIE | GIE | GIE | GIE |
| Equipement | 30 042 800 | 20 886 000 | 20 886 000 | 32 296 600 | 39 553 600 | 40 957 800 | 24 697 400 | 33 700 800 | C | 22 656 000 |
| Chiffre d'affaires 2019 | 26 625 000 | 16 150 000 | 13 400 000 | 34 650 000 | 35 800 000 | 35 650 000 | 12 150 000 | 18 975 000 | N O C | 18 200 000 |
| Bénéfice net 2019 | 8 074 280 | 2 698 170 | 3 010 340 | 11 266 490 | 14 128 000 | 14 926 580 | 2 105 610 | 5 628 260 | N T E | 4 396 850 |
| Nombre d'emplois directs | 8 | 7 | 4 | 10 | 8 | 8 | 7 | 7 | A | 7 |

Une telle initiative permettrait de résoudre le problème de sous équipement des petits producteurs agricoles et même temps contribuer à résorber le chômage des jeunes.

Le seul problème qui se pose est le financement de telles entreprises de fourniture de services agricoles mais aussi l'accompagnement des promoteurs en gestion pour assurer une réussite durable des entreprises.

Les emplois créés à ce niveau sont durables, les salaires payés sont d'un niveau acceptable. Les besoins en personnel de ces centres sont variés et impliquent les profils de

gestionnaire/comptable, de mécaniciens d'engins, de conducteurs d'engins et de mains d'œuvres non spécialisées.

Le potentiel agricole du Mali combiné au besoin énorme des petits producteurs de bénéficier de services agricoles pour assurer un niveau de production optimale fait que l'initiative doit être prise si la volonté politique suit à sa réalisation. En particulier, l'implication des banques pour assurer le financement des équipements de base pour ces entreprises de fournitures de services agricoles.

L'impact d'une telle initiative est entre autres de résoudre le problème de sous équipement des petits producteurs, mais aussi de développer une niche importante de création d'emploi pour les jeunes filles et garçons.

b. Appui à la création des exploitations agricoles pour les jeunes

Au Mali, l'existence des terres agricoles, de l'eau avec les deux fleuves du Sénégal et du Niger qui couvrent l'essentiel des zones agricoles et une jeunesse dynamique permet de pousser une réflexion sur l'utilisation de ce potentiel pour augmenter la production agricole et l'emploi des jeunes. Il y a eu beaucoup de tentatives dans ce sens dans la zone Office du Niger par exemple (Allatona,) qu'il convient d'évaluer en vue de corriger les défaillances constatées et tirer le maximum possibilités pour réaliser les objectifs de plein emploi et d'optimisation de la production agricole.

c. Renforcement des programmes existants de créations d'entreprises pour les jeunes diplômés aussi bien par le secteur public que par les partenaires techniques

Le présent document a montré les multitudes de programmes de création de d'entreprises existants tendant à contribuer à lutter contre le chômage des jeunes en donnant une autre alternative aux jeunes de se prendre en charge par l'auto emploi. Il s'agira de mener des stratégies de renforcements des programmes existants soit en augmentant les moyens soit en multipliant les programmes qui ont montré leur efficacité.

d. Exploration des initiatives de politiques en matière d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin au niveau des collectivités décentralisées

L'implication des collectivités territoriales devra être exploré car le Mali tend vers une décentralisation renforcée. Si au niveau de chaque commune la question de l'employabilité des jeunes est inscrite dans les plans de développement un grand pas sera franchi.

2. Mécanismes simples et rapides de formalisation en entreprises des Groupements d'Intérêts Economiques, Associations et Coopératives de Femmes

a. Renforcement de l'efficacité dans la formalisation des entreprises au niveau de l'API

Au Mali, il faut noter une grande avancée dans l'accompagnement des promoteurs à la création d'entreprise. L'Agence pour le Promotion des Investissement (API) a été créée pour fournir l'appui aux investisseurs et pour raccourcir les délais et le processus de création et de formalisation des

entreprises. La mise en place du guichet à cet effet permet en 72 heures de formaliser son entreprise et d'avoir toutes les informations utiles sur les mesures d'accompagnement de l'Etat afin de faciliter le démarrage dans de bonnes conditions les entreprises en création. Il s'agira donc de renforcer les capacités de l'API afin que ses interventions aux service des promoteurs d'entreprises soient de plus en plus efficace.

b. Mise en place d'un dispositif d'information et de communication efficace sur l'importance et les procédures de la formalisation de l'entreprise auprès des femmes

En réalité, il n'existe pas beaucoup de contraintes dans la formalisation des entreprises en général et des femmes en particulier. L'enquête dans le cadre de la présente étude réalisée auprès de 31 femmes entrepreneures a montré que la formalisation de leur entreprise n'a pas été identifiée comme une contrainte majeure par les femmes enquêtées.

Cependant, l'existence d'un nombre important de femme dans le secteur informel interpelle.

L'enquête menée auprès des femmes ayant bénéficié de crédit auprès de l'institution de micro finance SORO YIRIWA SO a montré que le manque d'information d'une part et la méconnaissance de l'importance de formalisation de leur entreprise d'autre part sont les principales causes énoncées par les femmes de demeurer dans le secteur informel.

Aussi, il ressort à ce niveau qu'un dispositif d'information et de communication est nécessaire à mettre en place pour combler ce déficit.

3. Options de mise en place d'une plateforme ou d'une structure permettant de fluidifier le partage de connaissances et de projets de définition de politiques publiques entre les scientifiques et les gouvernements

- a. Faudrait-il créer une plateforme de coordination de toutes les activités de promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin ? Une plateforme qui inclurait aussi bien le secteur public que privé (y compris les ONG et les agences de coopération internationales) rattaché à un niveau qui puisse permettre à toutes les structures gouvernementales œuvrant dans les thématiques de s'y retrouvent aisément en même temps le secteur privé ne serait-elle pas mieux appropriée ?
- b. Faudrait-il explorer un scénario dans lequel deux réseaux de coordinations (public d'une part et privé d'autre part) se retrouvent au niveau d'une structure de coordination avec un comité de pilotage composé de toutes les parties prenantes.
- c. Le dispositif de pilotage pourrait s'articuler autour de trois niveaux :
 - un niveau d'orientation stratégique,
 - un niveau de pilotage politique et technique, chargé également de la concertation avec les partenaires techniques et financiers, et
 - un secrétariat technique et de coordination

DOCUMENTS PRINCIPAUX CONSULTES

- Politique Nationale de l'Emploi
- Politique Nationale Genre
- Mali-Documents de politique de formation professionnelle
- Mali-Projet FIER document final
- BCEAO, bilans et comptes de résultat des banques et établissements financiers 2018
- Communication écrite CRP version final 17 mai 2018
- PNUD, Présentation des ODD
- Revue CREDD 2016
- Version final CREDD 2019-2023
- A Niang, A. Konaté & R. Flor Etude des opportunités économiques dans les 166 communes les plus vulnérables en matière de sécurité alimentaire au Mali -2015
- <https://nyelenimagazine.org/presentation-officiel>.
- EMOP 2016
- EMOP 2019
- Rapport FIER année 2019
- Rapport Etude Emploi jeune ; version corrigée-BALLO
- Mali_ Document de Politique Nationale de Formation Professionnelle
- PEJ II _ Version du 13 janvier 2011-modifiée
- Analyse Diagnostique de la situation Alimentaire et nutritionnelle au Mali -Commissariat à la sécurité Alimentaire du Mali 2016
- RGA_ 2009
- ELIM 2016

CODE-Africa
Conseil pour le
développement de
l'Afrique